

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LE CHOIX DE PARTENAIRE ENDOGOME CHEZ QUATRE JEUNES FEMMES
MONTRÉALAISES D'ORIGINE TURQUE DE LA SECONDE GÉNÉRATION :
ENTRE RUPTURE ET CONTINUITÉ

ESSAI
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DOCTORAT EN PSYCHOLOGIE

PAR
NERIMAN GOKCEN

JUIN 2015

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de cet essai doctoral se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

IDENTIFICATION DU JURY

Cet essai doctoral intitulé :

Le choix de partenaire endogame chez quatre jeunes femmes montréalaises d'origine turque de la seconde génération : entre rupture et continuité.

Présenté par

Neriman Gokcen

Au jury composé des personnes suivantes :

Madame Marie Hazan, professeure au département de psychologie de
l'Université du Québec à Montréal

Monsieur Marc-Alain Wolf, professeur associé au département de psychologie de
l'Université du Québec à Montréal

Madame Ghayda Hassan, professeure au département de psychologie de
l'Université du Québec à Montréal

Madame Florence Vinit, professeure au département de psychologie de
l'Université du Québec à Montréal

REMERCIEMENTS

Il me faut tout d'abord souligner ma satisfaction et mon bonheur d'avoir mené à terme ces nombreuses années d'études, d'efforts et d'investissements pour enfin réaliser mon rêve de devenir psychologue clinicienne, de toucher à la souffrance des autres, à leur vécu et à leur histoire tout en m'enrichissant de leur force, de leur courage et de leur beauté intérieure.

Cet essai n'aurait pas pu se faire sans l'aide et l'appui de nombreuses personnes dont ma directrice de thèse, Marie Hazan à qui je dois mille mercis. Merci de m'avoir fait confiance durant ce parcours et pour vos encouragements. À mon co-directeur de thèse, Marc-Alain Wolf pour son temps et son implication : merci pour vos commentaires et suggestions ainsi que les nombreuses réunions de travail.

J'aimerais aussi glisser un mot de gratitude à Mélanie Vachon pour son cours d'atelier de recherche où cet essai a réellement commencé à prendre forme concrètement, mais aussi pour sa personnalité si authentique qui m'a beaucoup inspirée. C'était un point tournant pour mon essai !

Merci également à Ghayda Hassan et Florence Vinit qui ont accepté d'être membres de mon jury ainsi que pour leurs corrections et commentaires qui ont inspiré en moi de profondes réflexions.

Je ne peux terminer sans remercier mes ami(e)s et ma famille pour leur support ainsi que des personnes qui me sont chères et qui m'ont donné la clarté pour faire des choix éclairés et m'inspirer dans mon devenir comme personne.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	III
TABLE DES MATIÈRES.....	IV
RÉSUMÉ	VI
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I	
CONTEXTE THÉORIQUE.....	5
1.1 Le « choix ».....	6
1.2 Des conditions intrapsychiques.....	8
1.2.5 La satisfaction narcissique	12
1.3 Choix du conjoint et identité.....	16
1.4 Le couple du 21 ^e siècle	18
2.1 Historique de migration	20
2.2 Profil de la communauté à Montréal	22
2.3 Les identités turques	23
3.1 Perte de l'enveloppe culturelle	25
3.2 Langue et inversion des rôles.....	28
3.3 Conflit de loyauté.....	30
3.4 Représentation identitaire de la femme turque	31
CHAPITRE II	
CADRE MÉTHODOLOGIQUE.....	40
5.1 Démarche constructiviste et ouverte.....	41
5.2 Le chercheur et la subjectivité comme outil de travail	42
5.3 Une méthodologie inspirée de la psychanalyse et de la grounded theory (GT)	43
6.1 Questions et objectifs de recherche	47
6.2 Participantes.....	48
6.2.1 Présentation du sujet 1 (Ajda).....	49
6.2.2 Présentation du sujet 2 (Melis)	50
6.2.3 Présentation du sujet 3 (Ceyda)	51
6.2.4 Présentation du sujet 4 (Berna).....	52

6.3 Éthique	53
6.4 Méthode de recrutement.....	54
6.5 Collecte des données	55
6.6 Procédure	55
6.7 Méthode d'analyse.....	56
6.7.1. Visualisation de l'enregistrement vidéo et transcription	56
6.7.2. Construction d'une feuille d'analyse en trois temps	57
6.7.3 Mise en relation.....	60
6.7.4 Analyse dynamique	60
6.8 La rigueur dans la recherche qualitative	61
6.8.1 Rigueur du chercheur	61
6.8.2 Réflexion sur la subjectivité du chercheur.....	63
CHAPITRE III	
ARTICLE	65
CHAPITRE IV	
CONCLUSION ET DISCUSSION	84
7.1 Rappel des objectifs de cette recherche	84
7.2 Les principales conclusions de cette étude et réflexion.....	85
7.3 Apports et limites de cette recherche.....	86
APPENDICE A	
CANEVAS D'ENTREVUE	90
APPENDICE B	
FORMULAIRE DE CONSENTEMENT LIBRE	94
RÉFÉRENCES.....	99

RÉSUMÉ

Le choix d'un partenaire ne peut être un phénomène aléatoire ou totalement libre; il apparaît plutôt régi par des processus psychiques et des conditions sociales qui ne sont pas toujours conscientes. Il s'agit d'un processus complexe et témoigne de l'organisation psychique et identitaire d'un individu. De plus, le choix d'un partenaire pour un mariage mobilise des enjeux importants puisque cela engage dans la filiation et l'avenir.

Pour les jeunes femmes issues de l'immigration turque, qui ont grandi à la frontière de deux univers, parfois opposés entre tradition et modernité, entre famille et société, « choisir » un partenaire pour un mariage peut mobiliser des enjeux psychiques en lien avec leur appartenance. Comment s'effectue le choix du conjoint dans cette population tout en sachant qu'il existe dans cette communauté une préférence pour un choix de type endogamique? Quelles sont les motivations ou les conditions qui amènent les jeunes filles rencontrées pour cette étude à effectuer un « choix » endogame plutôt qu'exogame?

Cet essai doctoral est une étude qualitative qui vise à mieux comprendre l'expérience subjective des jeunes femmes de seconde génération issue de la communauté turque de Montréal face au choix d'un partenaire. Huit entrevues en profondeur avec quatre femmes âgées de 20 à 25 ans de la seconde génération, nées au Québec ou arrivées en très bas âge, ont été réalisées. Les données obtenues ont été soumises à une analyse qualitative qui s'appuie sur certains principes méthodologiques de la « grounded theory » et de l'approche psychanalytique.

Les conclusions de nos analyses mettent en relief que l'ombre de la famille pèse dans la manière de rencontrer un homme : le respect de la tradition et la religion s'avèrent des valeurs intériorisées cruciales. Toutefois, la parole des participantes se situe du côté de la modernité : ces jeunes femmes se présentent et se représentent comme des femmes modernes et québécoises. Un mouvement dynamique d'ambivalence se manifestent dans les représentations identitaires auxquelles elles s'identifient, entre la Québécoise et la Turque, la traditionnelle et la moderne, le « je » et le « nous », le français et le turc. Les résultats démontrent que le conjoint endogame permet de consolider les liens familiaux et encourage la transmission. La fonction du conjoint est structurante et s'avère un « compromis » psychique en ce sens qu'il permet la continuité intergénérationnelle tout en encourageant une certaine rupture.

Mots-clés : choix du partenaire, endogamie, psychologie, psychanalyse, deuxième génération.

INTRODUCTION

L'idée d'une telle recherche sur les mariages endogames vient d'un questionnement personnel issu de nos observations et expériences dans le cadre de la communauté turque de Montréal, petite communauté qui en est seulement à sa deuxième et début de troisième génération. Nous avons été témoin à maintes reprises d'une « vague » concernant les mariages : celle de faire venir un partenaire, à peine rencontré, du petit village natal de ses parents à des fins d'un mariage qui n'est ni arrangé, ni forcé, ni planifié d'avance mais bien un « choix » qui a été délibérément voulu et désiré par certaines jeunes femmes. Nous nous sommes donc questionnées : comment se fait-il que le « prince charmant » de ces jeunes Québécoises d'origine turque éduquées et élevées dans des conditions différentes de celles de leurs ascendants s'avère être ce jeune homme trouvé dans le pays d'origine lors d'une visite? Où est la place de l'amour et du mariage romantique? C'est comme si la volonté que le partenaire soit un homme turc passait avant tout. Et cet homme, même s'il est diplômé, se retrouve, arrivé au Canada, en situation précaire, sans emploi, ne connaissant ni la langue, ni la culture locale de cette grande ville occidentale et multiculturelle qu'est Montréal.

Certes, on peut penser que le cœur a ses raisons que la raison ne connaît point (adage philosophique de Blaise Pascal). Mais peut-on vraiment dire que, dans ces cas, il s'agit d'un mariage d'amour ? Ou peut-être d'un mariage de raison? Bref, ce sont là des questions pertinentes qui demandent à être élucidées et qui peuvent nous amener à mieux comprendre le choix de conjoint ces jeunes femmes turques montréalaises.

« N'importe qui n'épouse pas n'importe qui » nous dit Girard en 1959. Loin d'être le produit d'un heureux hasard, le choix du partenaire s'avère un « choix », qui n'est pas

réellement un choix conscient, puisqu'il nous échappe partiellement en raison d'abord de certaines « prédispositions inconscientes », mais aussi de certaines conditions imposées par la famille et le milieu, lesquelles ne sont pas toujours conscientes pour le sujet.

Le mariage étant le lieu de la transmission du patrimoine et de la filiation, il met en jeu des intérêts personnels et collectifs. La situation migratoire redouble en plus ces enjeux puisque l'individu fait face à des appartenances et des valeurs qui sont parfois différentes, voir même « conflictuelles » avec la génération antérieure. Le projet de mariage des jeunes de seconde génération est effectivement un moment de vérité dans le contexte des familles migrantes (Jocelyne Streiff-Fenart, 1985). Il va poser la question de la transmission de manière plus insistante: ce mariage va-t-il permettre de préserver la culture d'origine dont la langue, la religion et les valeurs? Comme il engage le sujet autant dans le passé que le futur, le moment du mariage représente un enjeu considérable dans lequel un conflit de génération pourrait survenir, mettant le jeune dans un dilemme entre continuité et rupture avec son histoire familiale. Ce dernier peut également être assujetti à un rôle et une identité qu'il a hérités de sa famille et de sa culture.

C'est le cas des jeunes femmes issues de l'immigration turque qui ont grandi à la frontière de deux univers (entre tradition et modernité, entre l'Orient et l'Occident, entre religion et laïcité). « Choisir » un homme pour un mariage mobilise des enjeux psychiques concernant leur appartenance et identité.

Plusieurs études qui ont porté sur les stratégies matrimoniales de jeunes natifs de parents migrants (Reniers et Lievens, 1999; Santelli et Collet, 1999; Belhadj, 2003; Dupré La Tour, 2010) sont arrivées à des conclusions homogènes, à savoir que le choix demeure, en dépit d'un peu d'ouverture, principalement endogamique, surtout

pour les jeunes femmes venant de familles migrantes. Se marier à l'intérieur du même groupe d'origine est également un choix préférentiel et normatif pour plusieurs femmes issues de familles migrantes dans la communauté turque de Montréal. Il existe dans cette communauté une forte prégnance à l'endogamie turque.

Quoique ces études fournissent une description exhaustive et sociologique des tendances, peu d'entre elles se penchent sur les raisons sous-jacentes, et encore moins sur les enjeux psychiques pouvant être présents dans l'expérience subjective et personnelle de ces jeunes femmes.

Comment ces femmes ont-elles rencontré leur conjoint et dans quel contexte ? Quelles sont les motivations qui amènent ces jeunes filles à effectuer un « choix » - délibéré et conscient ou inconscient - endogame plutôt qu'exogame ? En quoi ce choix endogame peut-il être compris en termes de rupture et de continuité intergénérationnelles?

Notre objectif est de mieux comprendre l'expérience subjective des jeunes femmes de seconde génération issue de la communauté turque de Montréal face au choix d'un partenaire. Dans un premier temps, nous cherchons à mieux comprendre l'expérience et le passage vers le mariage de ces femmes et les circonstances autour de leur « choix ». Dans un second temps, nous nous interrogeons sur cette préférence pour un partenaire endogame; serait-elle être reliée à un désir de continuité par rapport à leur origine et leur filiation ? Enfin, notre projet de recherche permettra de contribuer à une compréhension partielle des aspects identitaires sous-jacents au choix d'un partenaire endogame.

Cet essai doctoral qui comprend un article se divise en quatre chapitres. Le premier chapitre présente les études sociologiques et psychanalytiques connues à ce jour sur

le choix du partenaire, le contexte théorique sur les enfants de migrants et les enjeux associés à cette expérience ainsi que certaines données sur la population turque de Montréal. Il s'agit, dans ce premier chapitre, de poser les jalons théoriques ainsi que le contexte social sur lesquels seront édifiées les données recueillies par les sujets.

Le second chapitre permet de retracer les repères épistémologiques à partir desquels nous avons construit notre méthodologie relative à nos données. Nous présenterons les différentes étapes de la procédure de collecte des données ainsi que le processus d'analyse, la méthodologie de la *grounded theory* (MTE) et l'approche psychanalytique qui ont inspiré notre méthodologie.

Le troisième chapitre reprend l'article de recherche : « *Le choix de partenaire endogame chez quatre jeunes femmes montréalaises d'origine turque de la seconde génération : entre rupture et continuité* » soumis pour publication à la revue *Dialogue*, revue de recherches cliniques et sociologiques sur le couple et la famille. L'article propose des pistes de réponses quant à nos objectifs et questions de recherche et rend compte de l'essentiel de nos analyses et conclusions.

Enfin, le dernier chapitre récapitule les conclusions principales et aborde les apports et les limites de cette recherche. Il suggère aussi des pistes de réflexion pour les recherches futures dans ce domaine.

CHAPITRE I

CONTEXTE THÉORIQUE

Le chapitre sur le cadre théorique est divisé en quatre parties. La première partie fait l'état des connaissances sur les théories et les concepts existant sur le « choix » du partenaire et la formation du couple. La deuxième partie fournit une description de l'échantillon : la communauté turque de Montréal. La troisième partie porte sur l'expérience d'être un enfant de migrant. Finalement, la quatrième partie concerne le mariage des jeunes de seconde génération.

1. Théorie sur le « choix » du partenaire

L'étude du « choix » du partenaire est complexe et exige que l'on examine l'individu dans sa totalité, tant dans ses aspects intrapsychiques qu'identitaires, puisque ce « choix » n'est sûrement pas « quelconque, indifférent, mais au contraire, hautement tributaire de l'histoire propre du sujet » (Lemaire, 1979, p. 53).

Par conséquent, la compréhension des processus dans le choix d'un partenaire ne peut être une étude exclusivement psychanalytique (Lemaire, 1979) impliquant différents niveaux de compréhension : intrapsychique, systémique et social. Il sera donc nécessaire de nous référer, au besoin, à des notions qui dépassent le cadre psychanalytique, en considérant le contexte socioculturel comme facteur pouvant être impliqué dans le « choix » du partenaire.

Nous procéderons par couches successives, commençant par les éléments intrapsychiques et inconscients pour aller dans les strates plus conscientes et sociales, ceci dans le but d'apporter plus de clarté et de cohérence dans la difficulté de présenter en si peu de pages toute la complexité que requiert l'étude du « choix » du partenaire.

1.1 Le « choix »

Il importe avant tout de nuancer la notion du « choix » de partenaire. Loin d'être le produit d'un heureux hasard, le choix du partenaire s'avère un « choix » qui n'est pas réellement conscient, puisqu'il nous échappe partiellement. Certaines « prédispositions inconscientes » et conditions imposées par la famille et le milieu, lesquelles ne sont pas toujours conscientes pour le sujet, entrent en ligne de compte. La question du hasard serait souvent mise en avant pour justifier la rencontre amoureuse puisque l'on préférerait croire à l'amour que de penser que le partenaire est soumis à une évaluation stricte des critères que l'on recherche chez une personne (Kaufmann, 2010). Sous le sigle du sentiment amoureux, le partenaire correspondrait à « la personne idéale » ou au « prince charmant », cet être qu'il a l'impression d'avoir toujours connu et qui est supposé apporter tout le bonheur nécessaire pour atteindre un niveau d'épanouissement plus grand et un sentiment d'euphorie qu'il ne peut atteindre seul.

En réalité, les partenaires se « retrouvent » plus qu'ils ne se « choisissent » puisque l'autre correspondrait à ce quelque chose que l'individu recherche, et ce, de manière inconsciente.

Dans la clinique psychanalytique du couple, le clinicien n'est pas surpris de découvrir que le noyau des conflits se répétant au sein du couple remonte au moment de la formation initiale du couple, c'est-à-dire au moment du « choix » mutuel des partenaires (Lemaire, 1979). Les forces qui ont poussé à aimer un partenaire plutôt qu'un autre témoignent bien évidemment de toute l'organisation psychique du sujet.

L'étude classique d'Alain Girard (1959) sur le choix du conjoint bouleverse notre conception selon laquelle le choix serait exempt de pression et se ferait dans une totale liberté. À la question « qui épouse qui ? », Alain Girard répond : « n'importe qui n'épouse pas n'importe qui » et « qui se ressemble s'assemble ». Dans son étude, il arrive à la conclusion que le choix du conjoint est un phénomène social et le milieu exerce une forte pression sur l'individu. Suite à l'enquête de Girard, Michel Bozon et Francois Héran (2006) reprennent cette question, plusieurs décennies plus tard, pour y apporter leur contribution. Toutefois, les conclusions demeurent sensiblement les mêmes : « l'autonomisation amoureuse mène également à l'homogamie sociale » (Ibid, p. 5). D'après les conclusions de ces auteurs, la pression de la famille et du contexte demeurerait déterminante dans le jugement, bien que celui-ci apparaisse comme totalement libre et personnel.

Il semble que le jeune ressent, comme étant son intérêt propre plutôt qu'une obligation, le fait de se comporter conformément au désir de son milieu, même si ce comportement est contraire à ses projets, ses sentiments ainsi qu'à ses intérêts économiques et matériels (Lemaire, 1979, p. 46).

Les attentes et les exigences familiales s'avèreraient plus subtiles et intériorisées. Des conditions seraient dictées par le milieu d'appartenance et assimilées par les individus, modulant ainsi le choix du futur partenaire dans la constitution du couple. Ce choix est dit « libre » quand bien même il y aurait une discordance entre les valeurs et les comportements du sujet.

1.2 Des conditions intrapsychiques

En ce qui concerne les processus psychiques impliqués dans le choix initial du partenaire, c'est une réflexion d'ordre psychanalytique qui s'impose. Le choix d'objet a initialement été conçu par Freud comme une fonction objectale. Mais c'est surtout à Jean Lemaire que l'on doit les données psychanalytiques de base concernant le choix du partenaire qui comprend le rôle complexe du partenaire au sein de l'organisation des défenses du Moi.

1.2.1 L'objet : satisfactions libidinales et narcissiques

Pour Freud, l'évolution libidinale dans le développement infantile de l'enfant joue un rôle essentiel dans la vie amoureuse, et notamment, lors du choix d'objet imposant des balises, souvent inconscientes, avant même la rencontre avec le futur partenaire. Selon sa conception, la pulsion fait un usage objectal du partenaire, c'est-à-dire que le partenaire permet de satisfaire une pulsion. Sa fonction se résume à « ce en quoi et par quoi la pulsion peut atteindre son but » (Lemaire, 1979, p. 53). Étant l'intermédiaire pour la satisfaction des pulsions, l'objet s'avère alors un objet partiel, c'est-à-dire non reconnu en tant que sujet entier/total. Dans le développement infantile, lorsque les différentes pulsions pré-génitales (orales, anales) s'intègrent aux pulsions sexuelles, l'objet devient alors un Objet total en englobant les différentes pulsions sous le primat du génital.

Dans un développement ultérieur, en 1905, Freud théorise la notion du « choix d'objet par étayage » dans lequel le prototype du choix d'objet suit la norme suivante : on aime la femme qui nourrit ou l'homme qui protège. Plus tard en 1915, il élabore sa théorie en introduisant le « choix d'objet narcissique » dans lequel le choix amoureux s'effectue dans un rapport narcissique à soi-même selon quatre modalités : « on aime a) ce qu'on est soi-même, b) ce qu'on a été, c) ce que l'on voudrait être, d) une partie de la personne propre » (Freud, 1969). Dans ce cas, l'objet est choisi d'après un rapport narcissique.

Les réflexions théoriques de Freud à ce sujet mettent en relief que les divers avatars de l'évolution libidinale et narcissique de la petite enfance modulent notre rapport à l'autre dans la rencontre initiale d'un futur partenaire et ce que l'on recherche comme satisfaction chez lui. Pour résumé, Freud conçoit le choix amoureux selon deux configurations possibles : un choix effectué par étayage objectal ou par étayage narcissique.

1.2.2 Conception de Jean-G. Lemaire

Lemaire avance que la simple satisfaction de la pulsion n'est plus suffisante pour comprendre la dynamique complexe du choix du partenaire et la formation du couple. Il insiste sur la dimension intersubjective dans le « choix », celui-ci se comprendrait à la lumière d'une dynamique réciproque des données psychiques de chacun des partenaires. Dans sa perspective, l'ensemble de l'organisation de la vie psychique, tant ses aspects défensifs, pulsionnels et identificatoires, sont pris en compte dans le processus complexe du choix du partenaire. Selon lui, le choix du partenaire repose principalement sur trois processus psychiques importants: les images parentales, l'organisation défensive du Moi et les besoins narcissiques.

1.2.3 Images parentales

Le choix qui repose sur les images parentales se subdivise en deux catégories : en référence directe ou en référence indirecte. La première forme se fait en *référence directe* à l'image du parent du sexe opposé. Le père pour la fille et la mère pour le garçon s'avèrent être des références de base pour le choix de leur partenaire, et cela dans le but de répondre aux désirs œdipiens refoulés de l'individu. Ce dernier trouve dans ce cas une figure *substitutive* d'un parent pour satisfaire des désirs incestueux inconscients, mais toujours actifs.

La seconde forme de choix référé aux images parentales se fait par une voie indirecte et plus subtile. La référence à l'image du parent du sexe opposé est dite *négative ou défensive* de manière à ce que l'objet apparaisse comme tout le contraire de l'image du parent. Dans ce cas, l'objet est choisi contre les désirs refoulés afin que le futur partenaire lui permette de mettre à distance ses désirs œdipiens. La fonction de ce choix du partenaire est alors de mieux se protéger de ses désirs incestueux refoulés inconscients. De cette manière, le choix du partenaire fait partie de l'organisation défensive du sujet en renforçant son mécanisme de refoulement.

Dans l'un ou l'autre de ces cas, le choix d'objet rend compte des désirs incestueux refoulés. L'excès de l'un ou de l'autre peut aboutir à des dysfonctionnements. Par exemple, si le partenaire ressemble trop au parent, ses caractéristiques étant mal sublimées, des dysfonctionnements sexuels peuvent apparaître dans le but d'empêcher la réalisation symbolique incestueuse.

Pour Lemaire, la référence majeure aux parents s'effectue d'après l'image du parent du même sexe. Dans ce cas, un conjoint peut être « choisi » en référence à l'image maternelle attendant de celui-ci un rôle affectif et maternant.

Cependant, un homme pourrait aussi avoir des motivations latentes dans le choix de sa femme pour ses caractéristiques protectrices étant donné qu'il est en continuelle recherche de cette fonction et demande à son partenaire de remplir ce rôle paternel. Ainsi, l'intrication des tendances hétérosexuelles et homosexuelles peuvent apparaître dans le choix initial du partenaire traduisant une caractéristique essentielle du fonctionnement psychique de l'individu qui est la bisexualité psychique.

L'organisation stable et peu conflictuelle du couple suppose l'intrication mutuelle, non seulement des désirs hétérosexuels mutuels, mais aussi celle des tendances homosexuelles habituellement latentes (Lemaire, 1979, p. 59).

1.2.4. L'organisation défensive du Moi

Le choix du partenaire peut également reposer sur l'organisation défensive du Moi, ce qui signifie que les défenses de ce dernier servent à maintenir l'équilibre et l'économie psychique d'un individu. Il s'agit donc d'un principe de base en ce qui concerne l'homéostasie psychique d'un individu. Dans une alliance intime à une personne, les caractéristiques du partenaire peuvent interférer avec l'organisation défensive d'un sujet, entre autres, lorsque celui-ci sollicite beaucoup les pulsions ou les désirs maintenus refoulés depuis toujours. Un aspect fondamental quant au choix du partenaire est donc son caractère défensif :

Le choix du partenaire principal est étroitement lié à l'organisation défensive; les caractéristiques personnelles du partenaire sont sélectionnées en vue de

renforcer les mécanismes de défense destinés à barrer la route aux pulsions partielles (Lemaire, 1979, p. 65).

Le respect des mécanismes de défense serait crucial dans le choix d'un conjoint (Lemaire, 1979). Puisque cela implique de s'engager dans une certaine durée, les deux partenaires doivent avoir leurs avantages sur le plan psychologique afin que la vie du couple puisse durer dans le temps. L'objet présente donc des caractéristiques qui permettent de « maintenir l'unité, la cohérence et la défense de son Moi, en somme sa stabilité et sa sécurité face à des menaces intérieures » (Lemaire, 1979, p. 66). Le renforcement des défenses devient alors un aspect crucial quant à la vie psychique future. Ainsi, le conjoint participe de manière inconsciente à toute l'organisation défensive afin de consolider la personne dans sa cohérence interne et sa vie psychique future.

1.2.5 La satisfaction narcissique

Les besoins de valorisation narcissique peuvent également jouer un rôle primordial dans la formation du couple, le partenaire endossant un rôle de support narcissique. Ce besoin narcissique serait préalable à la satisfaction des besoins libidinaux et à l'amour.

La quête de satisfaction libidinale, évidente, inhérente à la condition humaine ne s'impose que pour autant que la personne se sent d'abord confirmée, rassurée en elle-même, estimée ou aimée ou au moins reconnue (Lemaire, 2002, p. 69).

La recherche des besoins narcissiques chez le partenaire peut prendre différentes formes et se satisfaire à l'aide de certains mécanismes ou processus défensifs comme l'idéalisation, la projection ou la recherche d'une défaillance chez le partenaire.

Idéalisation du partenaire

L'idéalisation du partenaire est un processus psychique prépondérant dans la dynamique du lien conjugal ou amoureux en ce qu'elle permet de maintenir l'image d'un bon objet gratifiant grâce au mécanisme du clivage. Le choix amoureux est investi uniquement en rapport avec ces idéaux attribuant toutes les bonnes qualités au partenaire : gratifiant, protecteur, puissant, et sauveur. À cet égard, l'objet tend à être idéalisé et clivé afin de s'éloigner d'une position dépressive. Il s'agit d'un mécanisme dans la vie psychique du nourrisson dont on retrouve les traces chez certains adultes qui n'ont pas pu accéder à un niveau de maturité suffisante qui nécessite d'accepter les bons et les mauvais côtés de l'objet (on reconnaît là le deuil dans la position dépressive de Klein). Le choix initial porte en effet les traces de ce phénomène d'idéalisation et le refus d'accéder au deuil. Lemaire affirme « qu'il n'y a guère de lien amoureux sans cette forme de surévaluation du partenaire » (1979, p. 76). L'objet est choisi de manière à ce que le sujet préserve une image idéalisée, annulant ainsi toute forme d'accès à la dépression.

Protection contre un amour intense et risque d'empiètement

Il est une autre forme d'investissement du lien amoureux se situant au pôle opposé de l'idéalisation. Il s'agit d'un choix d'amour défensif dans lequel le sujet tente d'atténuer la charge affective et émotive dans l'établissement d'un lien amoureux.

Tout cela se fait par crainte d'un engagement trop intense qui risquerait de perturber l'équilibre affectif du sujet (Lemaire, 1979).

Leur attitude en ce qui concerne le choix amoureux se présente principalement comme une défense contre cette crainte d'être dévoré d'amour. Sans parler ici de « mariage de raison », on voit se fonder des couples entre des partenaires n'ayant entre eux que des liens superficiels et nullement contraints au mariage par des considérations économique-socio-culturelles (Lemaire, 1979, p. 103).

Ce partenaire a alors comme fonction psychique de maintenir un minimum de liens juste assez suffisant sur le plan de « leur existence sociale » mais assez pauvre au niveau affectif (Lemaire, 1979).

La raison à cela est que si l'Objet est surinvesti, idéalisé, trop aimé, il prend l'allure d'une addiction créant un lien paradoxal :

L'Objet peut apporter beaucoup de jouissance, mais tend parfois à la fusion, avec pertes des limites du Moi, c'est-à-dire une perte identitaire, risque d'anéantissement psychique par l'emprise de l'autre (Lemaire, 2004, p. 70).

Pour un sujet dont les frontières du Moi sont fragiles, le couple, lorsque trop fusionnel, se présente comme une menace de perte de son identité propre. Certains sujets sont amenés à choisir leur partenaire selon ce mode défensif pour éviter d'être « engloutis ou dévorés » (Lemaire, 1979). Cette menace interne trouve ses sources dans le développement infantile dans les cas, par exemple, d'une mère intrusive. L'enfant ressent alors cette intrusion comme une menace face à la perte de son identité propre. La protection de son identité et de son existence passe alors avant la quête du plaisir.

Choix par défaillance

Le choix du partenaire qui repose sur la défaillance du partenaire est un autre mécanisme qui illustre la manière d'obtenir une réassurance narcissique. Cette stratégie, qui est aussi défensive, correspond, pour Lemaire (2002), à un bénéfice narcissique par « soustraction ». Cela suppose que le partenaire est choisi pour sa défaillance et non par idéalisation : « celui qui fait un tel choix se ressent par comparaison comme le meilleur des deux » (2002, p. 71). La fonction du partenaire est alors de porter en lui, par le biais de la projection, les défauts et failles qui sont insupportables au sujet (Lemaire, 1979). Jean-Claude Kaufmann est également d'accord que le choix du partenaire s'effectue en fonction de ce besoin d'écarter des aspects désagréables de soi. Le « Moi négatif » serait projeté au partenaire, à condition que celui-ci veuille bien porter ce mal (Kaufmann, 2010). Dans cette configuration, le sujet est à la recherche d'un autre à qui il peut faire endosser son « Moi négatif » et le partenaire consent. Grâce à ce choix de partenaire défaillant, le sujet retrouve un instant le sentiment de sa propre valeur. De plus, celui-ci pourra se mettre dans une position d'aidant, de sauveur ou d'éducateur de son partenaire, lequel est perçu comme « faible, triste, dépressif, immigré », retirant ainsi d'autres bénéfices narcissiques.

Pour résumer, outre le choix basé sur les images parentales, deux modes principaux de choix du partenaire semblent ressortir. D'abord, un mode qui s'effectue selon des besoins défensifs, c'est-à-dire pour protéger une partie de soi, des tendances ou des pulsions refoulées, ce qui aide le sujet du point de vue économique dans l'organisation défensive de son Moi, tout en consolidant sa structuration psychique. Ensuite, un choix de partenaire qui repose sur des besoins narcissiques permettant au sujet de trouver une grande réassurance concernant sa valeur, le partenaire lui renvoyant une meilleure image de lui.

1.3 Choix du conjoint et identité

La référence psychanalytique nous a permis d'explorer le caractère dynamique, défensif et narcissique des processus intrapsychiques impliqués dans le choix du partenaire au sein de l'organisation du Moi. C'est à l'articulation du social et de l'intrapsychique que peut réellement se comprendre l'étude de la formation du couple : sociologues et psychanalystes s'entendent pour trouver un lien entre l'identité et le choix d'un partenaire (Lemaire, 1979; Lemaire, 2004; De Singly, 2005; Kaufmann, 2010; Neuburger, 1997).

La notion d'identité est difficile à circonscrire en raison de son caractère polysémique et des diverses connotations auxquelles elle renvoie. Erikson (1968) suggère que l'identité se développe à partir des relations que l'individu entretient avec certaines personnes ou certains groupes de personnes faisant partie de son entourage. L'identité se construit peu à peu à travers les relations avec les autres, mais aussi à travers un processus de socialisation par lequel les membres d'un groupe intérioriseront les valeurs et les représentations de ce groupe afin d'en élaborer leur propre définition (Hohl & Normand, 1996). Cependant, pour se construire en tant qu'être unique, l'individu a besoin de prendre une distance par rapport à ses emprunts extérieurs, ce qui suppose un processus d'individuation.

Roussillon (2004) propose une définition qui rejoint la notion de narcissisme. La source du mot « identité » proviendrait du mot « idem » qui signifie « même ». « Il s'agit de la constance d'une organisation psychique qui reste semblable à elle-même et se reconnaît à travers la flèche du temps » (Roussillon, 2004, p. 467), ce qui réfère donc au sentiment de sa propre continuité. « Il n'y a pas d'identité sans altérité », affirme Roussillon (Ibid, p. 467); l'ultime enjeu dans l'identitaire serait la possibilité

de rester soi-même, dans son sentiment le plus profond, et ce, à travers tout changement : temporel, social, caractériel.

Selon ces approches, l'identité se résume à ce qui définit une personne : ce que nous avons reçu, les valeurs et représentations que nous avons intégrés. Il se construit avec notre entourage et se nourrit de nos expériences. Il s'agit aussi du sentiment de rester soi-même, en cohérence avec ce à quoi on s'identifie. C'est la constance d'une organisation psychique comme l'affirme Roussillon (2004).

L'étude sociologique du couple avance que le couple serait conçu comme une dyade qui permet le renforcement mutuel de l'identité de chacun (Kaufmann, 2010). Le partenaire remplirait une fonction de « structuration identitaire », Kaufmann entendant par là une recherche de cohérence avec soi-même. Il s'agirait de notre « moi cohérent » liée à la « recomposition des identités et donc à l'histoire particulière de la personne » (Ibid, p. 14).

Rappelons que Freud avait d'abord introduit le choix d'objet narcissique dans lequel le partenaire, l'objet d'amour, est choisi « sur le modèle du Moi » où le choix amoureux s'effectue dans un rapport narcissique à soi-même selon quatre modalités : on aime a) ce qu'on est soi-même, b) ce qu'on a été, c) ce que l'on voudrait être, d) une partie de la personne propre. L'affirmation de Girard (1956) « qui se ressemble s'assemble » met également en évidence une recherche narcissique, dans le sens de « pareil » et « même », au sein de l'identité dans le choix du partenaire. Bref, le partenaire reflète l'identité de la personne et permet de maintenir une certaine cohérence interne.

Kaufman amène en revanche la nuance que « l'autre doit être aussi proche que possible tout en apportant une richesse particulière, faite de ce dont on est moins doté » (Kaufman, 2010, p. 11). Ceci pourrait également rejoindre les idées de Lemaire qui

affirme que les couples se forment selon la « perception inconsciente d'une problématique commune, avec simultanément des manières complémentaires d'y réagir chez l'un et l'autre » (Lemaire, 1979, p. 142). C'est ainsi que le partenaire participerait à l'organisation défensive afin de consolider la personne dans sa cohérence interne et sa vie psychique future. Cette fonction serait d'autant plus cruciale car la vie en couple nécessite de s'installer dans une relation qui doit durer dans le temps.

En résumé, le partenaire remplirait une fonction de structuration et de construction identitaire où le sujet acquiert plus de cohérence interne et une certaine réassurance narcissique. Celui-ci participerait à la structuration de l'identité du sujet en y apportant une contribution dont il peut profiter ou en renforçant son identité et en y retirant des bénéfices narcissiques.

1.4 Le couple du 21^e siècle

Marie Hazan se questionne à propos de la brièveté de certains couples de nos jours qui se séparent après la période de l'amour naissant. Trop d'attentes et l'idéalisation de l'amour seraient des obstacles à la durée et la stabilité du couple. Gérard Neyrand (2002) soulève également que l'idéalisation du couple serait à l'origine de sa fragilité. L'engouement pour l'amour et la recherche de la passion et du bonheur chez les jeunes du siècle rendraient le couple plus difficile à s'installer dans une certaine durée.

Pour conséquence, la dimension de la famille et de la transmission s'estomperait pour laisser place à des couples d'un nouveau genre (Neuburger, 2004) : des couples «sans

projet », des couples « sans cohabitation », d'autres qui sont organisés dans le souhait de faire perdurer un projet commun. La famille traditionnelle serait en crise ou en mutation et le couple serait parfois centré sur lui-même, s'éloignant de sa fonction familiale qui subsiste, par ailleurs.

Le mariage d'amour implique, d'une part, que le mariage ne repose plus sur les négociations entre familles, mais sur le choix personnel des conjoints, et d'autre part que la seule et unique raison de se choisir est le sentiment amoureux (Bozon, 2002, p. 35 tiré de Hazan, 2014, p. 27).

Marie Hazan souligne que le couple ne se définit plus comme un tremplin pour la famille. Elle questionne à savoir si le couple serait devenu sa propre fin dans la recherche de l'amour et du bonheur (2014). Le couple serait de plus en plus centré sur ses mouvements libidinaux et narcissiques (Lemaire, 2002) pour devenir un « tremplin identitaire où chacun se cherche dans le regard de l'autre » (Hazan, 2014, p. 11). Le couple devient, dès lors, un lieu « d'accomplissement identitaire » (De Singly, 1993).

Dans ces couples d'un nouveau genre, la fonction du partenaire semble, elle aussi, moins correspondre au modèle de la structuration psychique qui encourage le maintien mutuel des défenses au service du refoulement. Jean Lemaire avait lui-même souligné la question selon laquelle les couples sont moins organisés sur un mode défensif :

Faudrait-il donc dire que les modalités de choix de partenaire tendraient à se faire sur un mode moins défensif ou, plus exactement, moins organisé en vue d'une longue durée de vie en couple avec le même partenaire ? (Lemaire, 2002, p. 73).

Pour conclure ce chapitre, les données évoquées jusque-là permettent de comprendre que le « choix » initial du partenaire est un phénomène qui rend compte de la

structuration psychique d'un sujet tant dans son organisation défensive que dans sa construction identitaire. Dans une lecture psychanalytique, le partenaire vient répondre à des besoins défensifs, lesquels sont plus souvent en lien avec d'autres besoins narcissiques. Selon une perspective plus large, le partenaire remplit une fonction de structuration et de construction identitaire où le sujet acquiert plus de cohérence interne et une réassurance narcissique.

2. La communauté turque de Montréal

2.1 Historique de migration

Dans cette section un portrait global de la communauté turque de Montréal sera dressé afin de mieux comprendre le milieu dans lequel les membres ont immigré ainsi que le contexte dans lequel ils vivent actuellement. Nous ferons un bref historique de l'immigration turque et de ses faits saillants pour ensuite présenter un panorama de l'organisation communautaire actuelle.

Les premiers migrants turcs arrivèrent au Canada dans les années 1880. Il s'agissait surtout de migrants professionnels et leur nombre fut minime. Avec la libéralisation du droit d'émigration en Turquie en 1961, il y eut une augmentation considérable du nombre d'immigrants turcs au Canada autour des années 60 (Bilge, 2003). Cette population était surtout constituée de jeunes professionnels voulant se qualifier dans leur domaine d'expertise. C'est durant cette période que Montréal connaît l'arrivée des premiers migrants turcs. Parmi ces derniers, on retrouve un groupe provenant d'un milieu urbain de la Turquie dont l'immigration remonte à une période

d'expansion économique du Canada, lors de laquelle une main-d'œuvre hautement qualifiée est recrutée (Bilge, 2003). Ce groupe forme donc une première cohorte à Montréal : « les anciens », ainsi appelés par les membres de la communauté actuelle, qui forment un groupe de professionnels tels que des médecins, ingénieurs, infirmières et architectes (Bilge, 2003). À partir de l'année 1976, l'immigration turque à Montréal prend une tournure plus particulière. Bien que l'arrivée des personnes qualifiées continue à augmenter grâce aux changements de la politique d'immigration et au regroupement familial, nous assistons à l'arrivée d'un tout autre groupe d'immigrants turcs : des candidats non sélectionnés par le Canada. En 1986, on voit l'arrivée massive de près de 2 000 turcs en tant que demandeurs d'asile qui tentent d'entrer au Canada par une voie informelle (Bilge, 2003). Ce groupe correspond à une seconde cohorte¹ d'immigrants turcs qui rencontrent plus de difficultés en termes d'intégration professionnelle et d'adaptation sociale, contrairement aux premiers arrivés qui, eux, détenaient des diplômes. Cette cohorte, surtout composée de turcs qui proviennent de milieux ruraux, est moins qualifiée et moins instruite. De plus, ces derniers auraient souffert d'une stigmatisation sociale. Les motifs de migration de la majorité de ces demandeurs d'asiles étaient surtout la pauvreté et la recherche d'une vie meilleure.

Ce dernier groupe de migrants, qualifié par certains de « faux-réfugiés », s'est trouvé confronté à une menace d'expulsion. Après un an et demi de résidence au Canada, 1 800 « réfugiés » turcs sont déportés, n'étant pas considérés comme des réfugiés économiques ou de guerre (Bilge, 2003). Il s'agissait là d'une expulsion de masse et le « désarroi engendré les a amenés à s'organiser et lutter de façon médiatique » (Bilge, 2003, p. 309). Leur lutte pour rester au Canada constitua un phénomène d'envergure assez important pour qu'il soit nommé « l'affaire des Turcs » par les

¹ Selon le dernier recensement de 2006, Montréal connaît une troisième vague d'immigration, entre 1991 et 1995, mais nous avons peu d'information à ce sujet.

médias². Suite à ces tensions gouvernementales, l'image publique des Turcs a été grandement altérée. Par contre, très rapidement, la communauté a gagné la sympathie de la population québécoise, entre autres durant la marche de protestation contre la décision gouvernementale d'expulsion, une marche vers Ottawa qui dura plus de quatre jours.

C'est dans ce contexte d'incertitude de statut et de tensions que plusieurs familles de cette cohorte de migrants venant de milieu rural sont revenues en Turquie dans l'espoir d'un nouveau retour au Canada, légal cette fois. Après deux ans d'attente, presque tous ont pu revenir à Montréal pour s'y installer véritablement. Il existe là des facteurs potentiels d'aggravation des difficultés post-migratoires comme celle d'un vécu de non-appartenance, d'incertitude et de rejet. Il importe de se demander si les difficultés rencontrées dans ce contexte d'incertitude peuvent expliquer un certain repli communautaire se traduisant par la méfiance, et où les enfants ont été « surprotégés » face au pays d'accueil. Cela questionne les conditions dans lesquelles les jeunes femmes d'aujourd'hui ont grandi. Celles-ci ont probablement partagé les angoisses et les inquiétudes de leurs parents.

2.2 Profil de la communauté à Montréal

La population québécoise d'origine turque a considérablement augmenté. Selon le dernier recensement de 2006, on a pu dénombrer 11 390 personnes d'origine turque à Montréal. Les membres de la communauté turque de Montréal sont répartis comme suit: 25 % habitent dans l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension,

² *Les réfugiés turcs à Montréal* (Radio-Canada, série : Le Point, 1987, 22 min); *Les Turcs au Québec : Un an après* (Quatre-Saison, série : Caméra 88, 1988, 24 min); *L'appel de l'Ouest, la saga des Turcs à Montréal* (W. Volkmer, Aquilons Films : 1990, 56min).

12 % dans Montréal-Nord et 11% dans Ahuntsic-Cartierville. Pour ce qui est du reste, ils sont localisés respectivement dans les différents arrondissements de la ville de Montréal (Portrait statistique de la population d'origine turque, 2006). Selon ces données, les Turcs de Montréal semblent habiter dans les quartiers les plus défavorisés de Montréal.

La population turque est une communauté relativement jeune. Une analyse plus détaillée relève que, parmi la population immigrée, la majorité est née à l'étranger. La majorité des membres de la communauté appartiennent à la première génération (83%) et la concentration d'âge pour cette communauté se situe entre 25 et 44 ans.

Pour ce qui est de l'état matrimonial, on dénombre qu'un peu plus de la moitié (53,2 %) des membres de la communauté âgés de plus de 15 ans sont légalement mariés et non séparés, tandis que près de 35 % sont célibataires. De plus, le taux de divorce de cette communauté est près de 5 % (Immigration et communautés culturelles - Gouvernement du Québec, Recensement 2006).

2.3 Les identités turques

Il existe une pluralité des sous-groupes d'appartenance en Turquie. La Turquie, de par son histoire, sa situation géographique (entre Europe et Asie) et son contexte politique, génère des enjeux identitaires complexes, pour ne pas dire problématiques. Si l'on y regarde de plus près, un clivage apparaît clairement entre la religion et la laïcité, lequel peut également se traduire par l'opposition entre tradition et modernité, ou islamisme et kémalisme (idéologie qui prône un état laïc). Ainsi, l'identité turque est d'emblée clivée entre un élément rattaché au passé qui correspond à la religion et la tradition, et un autre centré sur l'avenir qui reflète, avant tout, la modernité. En

plus d'être clivée, l'identité turque est également stratifiée en sous-ensembles; c'est pour cette raison qu'il convient de parler des identités turques. Ces sous-ensembles comprennent, par exemple, l'origine religieuse (les islamistes ou les kémalistes) ou ethnique (les Turcs, les Aléviés, les Kurdes). Comme en Turquie, on retrouve dans la communauté turque de Montréal des sous-groupes d'appartenance diversifiés tels que des Kurdes ou, par exemple, un groupe qui se dit plutôt kémaliste (Association Turc-Québec).

L'histoire de la Turquie témoigne de ce clivage par deux règnes successifs : l'empire ottoman, durant sept siècles de gouvernance et, ensuite, celui d'Atatürk, premier ministre turc qui introduit des réformes radicales en vue d'un pays laïc. Durant l'empire ottoman, chaque sous-groupe comme les aléviés ou les kurdes possédait un statut légal (Bilge, 2003). Suite à la chute de l'empire ottoman, Atatürk proposa le modèle d'un pays laïc en conférant un sentiment d'appartenance et d'unicité à tous. Malgré la grande cohésion chapeauté par l'État-Nation Turc suite à cette réforme, « la synthèse » des différences devient un enjeu irrésolu (Bilge, 2003) dans un contexte où les minorités constituent une problématique majeure. Il faut souligner que cette cohésion semble d'abord être structurante, mais également défensive face à une pluralité ethnique et religieuse. Dans ce contexte, l'identité nationale qui supporte les individus peut, d'une part, rendre compte d'une plasticité surprenante, tantôt laïque, tantôt conservatrice, tantôt turque et tantôt alévié, et d'autre part peut, par besoin de conserver une certaine stabilité et cohérence, prendre une allure rigide et dogmatique. Enfin, selon Bilge, la construction de l'identité nationale turque est un processus toujours en cours qui suscite une polémique au sein des divers courants de pensées.

3. L'expérience d'être un enfant de migrant

Bien que la migration ne soit pas traumatique pour toutes les familles, elle reste un événement de vie marquant qui contraint la famille à des changements et une redéfinition des rôles. Elle impose l'adaptation dans plusieurs sphères : linguistique, religieuse, sociale, culinaire et professionnelle (Cucciniello, 2011).

3.1 Perte de l'enveloppe culturelle

Tobie Nathan (1986, 1987, 1994) propose de considérer la culture comme une enveloppe nécessaire à la construction et à l'équilibre psychique des individus. La culture se référerait à un ensemble de codes et de pratiques qui permet de rendre le monde intelligible et prévisible, de façon à protéger l'individu face à la frayeur et la confusion (Nathan, 1986).

L'enveloppe culturelle est entre autres constituée de la langue maternelle et se définit ainsi:

Un système de références, de codage des perceptions et des sensations, des représentations ainsi que d'une langue dans laquelle les contenus émotionnels sont enregistrés (Fabregat, 2009, p. 29).

Dans cette perspective, l'expérience de la migration, de par la rupture de « l'enveloppe culturelle » qu'elle occasionne nécessairement, est susceptible de fragiliser l'équilibre de l'individu, par exemple dans sa rencontre avec les institutions du pays d'accueil. Parfois, elle peut aussi amener d'autres difficultés intrapsychiques et des dysfonctionnements familiaux. Nous savons que la migration configure une situation de crise qui renferme un potentiel traumatique pour ceux qui se sentent

démunis et ceux qui sont plus vulnérables aux pertes (Grinberg et Grinberg, 1986). Les nouveaux contenants culturels ne permettant pas un feedback avec la structuration psychique interne du migrant, cela peut aussi provoquer l'expérience psychique d'une discontinuité brutale (Fabregat, 2009).

Pour les enfants, l'étayage parental qui fait fonction de filtre et de décodage pourrait faire défaut puisque la famille ne peut occuper pleinement la fonction de « présentation du monde » (Winnicott, 1957 tiré de Moro et Nathan, 1989) à cause du décalage entre les contenants culturels de leur pays et du pays d'accueil (Gibello, 1988).

Les parents ayant eux-mêmes perdu leur enveloppe culturelle, ils ne peuvent offrir totalement leur « appareil à penser » afin d'accéder à une mentalisation qui permettra l'intégration des deux mondes culturels et symboliques.

Les mères migrantes ont parfois du mal à intégrer les représentations des deux univers qui puissent permettre à leurs enfants de faire la synthèse des deux systèmes de pensée (Moro, 2003), d'autant plus que les discours des parents peuvent parfois être contradictoires et confus. Rabain-Jamain et Wornham (1990) remarquent que la mère est soumise à des exigences contradictoires : « [Elle] est mise dans une situation complexe d'avoir à intérioriser les valeurs de la société d'accueil en même temps qu'elle transmet les valeurs traditionnelles » (dans Moro, 2003, p. 166). L'enfant de migrant peut remarquer une certaine confusion dans le discours de sa mère, lui rendant le travail d'élaboration plus difficile. Ainsi, la perte de l'enveloppe culturelle, laquelle « contient, protège et limite l'individu », ne permet pas un ancrage à sa culture et l'élaboration d'une identité propre (Fabregat, 2009, p. 31).

Ces enfants développent par conséquent une structuration psychique qui est fondée sur le clivage entre le monde affectif et intérieur de la maison, de la famille, et le

monde extérieur de l'école (Nathan, 1986). Se dessine alors une séparation, un fossé, entre les deux mondes. Ces mécanismes de clivage doivent être considérés dès lors comme des déterminants de la vulnérabilité des enfants de migrants (Moro, 2003, p. 169).

Ce n'est qu'en les aidants à tisser des liens entre les mondes hétérogènes des parents et du pays d'accueil qu'ils pourront dépasser cette position défensive de clivage. Cette position défensive pourrait même amener la construction d'un fantasme d'auto-engendrement et de désaffiliation psychique et sociale (Cuccionneli, 2011, p. 5).

Toujours est-il que ces mères migrantes qui vivent une certaine fragilité et une insécurité transmettent une perception génératrice d'angoisse et d'insécurité à leurs enfants; ceux-ci peuvent grandir dans un climat de surprotection, ce qui peut générer une perception du monde extérieur comme étant potentiellement dangereux (Moro, 2003, p. 170). De plus, certaines mères migrantes ne pouvant pas élaborer le deuil et la perte peuvent devenir négligentes à cause de leur dépression. Une perte de liaison brutale avec la mère peut survenir au moment de la migration (surtout pour le cas des bébés migrants). Par conséquent, la qualité de la relation avec l'objet se trouve fortement affectée (Grinberg et Grinberg, 1986, p. 144).

En ce qui concerne le processus migratoire lui-même, le récit du voyage et les raisons de la migration permettent de faire sens pour l'enfant qui tente de répondre à la question « qui suis-je ? ». Tous les enfants se posent des questions sur leur origine et tentent de reconstruire leur récit historique. Toutefois, le récit de la migration peut être transmis aux enfants sous une forme idéalisée et tronquée (Baubet et Moro, 2003, p. 130). Parfois même, la migration peut être perçue comme une nécessité alors qu'il s'agissait d'un choix personnel (Baubet et Moro, 2003).

3.2 Langue et inversion des rôles

La majorité des enfants issus de parents venus d'ailleurs ont très vite compris la nécessité de maîtriser rapidement la langue française. Comme les parents doivent travailler pour subvenir aux besoins de la famille, ils n'ont pas le temps d'apprendre la langue aussi vite que les enfants qui commencent l'école primaire dès leur arrivée.

Pour une mère migrante, la lecture de la nouvelle culture et du système symbolique devient un enjeu dû à l'ignorance de la langue de ce pays (Baubet et Moro, 2003). En conséquence, la rencontre d'une autre langue requiert une personne ressource qui puisse servir d'interprète entre les deux langues. Souvent, dans les familles immigrantes, il incombe aux enfants d'âge scolaire d'endosser ce rôle d'intermédiaire entre les deux univers (L'homme-Rigaud et Désir, 2005).

Comme ce sont les enfants qui prennent parfois la relève, ils peuvent se retrouver « dans une posture délicate et inappropriée d'experts de la sphère publique » (Cuccionelli, 2011) étant donné que les parents sont dépourvus dans leurs moyens linguistiques.

Nous assistons ici à un renversement des rôles et de l'ordre générationnel (Moro & Nathan, 1989; L'homme-Rigaud & Désir, 2005).

Néanmoins, le rôle d'interprète peut être une source de jouissance et de pouvoir, car les enfants se retrouvent dans une position de guides pour la famille et sont souvent idéalisés, tout comme il peut être une source de frustration et les accabler en raison de cette responsabilité et cette inversion des rôles (L'homme-Rigaud & Désir, 2005).

Ceci dit, la question de la langue va au-delà d'un simple attribut proprement langagier, mais occupe une place importante dans le vécu affectif des enfants migrants, voire leur personnalité.

Dans une autre perspective, la langue maternelle, « d'un point de vue psychanalytique, n'est pas la langue que l'on parle, mais celle par laquelle on est parlé » (Stitou, 2002, p. 163). Elle désigne ce qui nous est inhérent, car on naît dans une langue, mais aussi ce qui nous échappe, car on la parle malgré soi. Tout langage repose sur une langue dont le « maternel » fut le lieu d'accès à la parole. Ce qui présuppose que la *langue maternelle* existe avant même la parole. De plus, « la langue maternelle [serait] infiltrée par des fantasmes incestueux, des fantasmes de séduction ou de toute-puissance » (L'homme-Rigaud & Désir, 2005, p. 92). Sous cet angle, la langue maternelle incarne un lien pulsionnel à la mère et renferme une charge affective apprise avant l'accès à la parole. Dans l'expérience clinique de Stitou (2002), certains enfants qui connaissent bien la langue du pays d'origine ne répondraient à leurs parents qu'en français « comme si le fait de maintenir à distance leur langue permettait de ne pas troubler l'ordre des choses » (Stitou, 2002 p. 166). En fait, cette défense constituerait « une barrière contre les identifications et les affects intolérables » (Ibid, p. 166).

La question de la langue maternelle est au centre même du rapport à l'autre par son lien archaïque au premier objet d'amour, la mère. Par le biais de la langue, l'individu entre en relation avec l'autre et, du coup, laisse passer des affects et des projections grâce auxquels s'effectue la transmission psychique (2002). Or, la transmission de certains affects appris dans la langue de la mère pourrait être difficile à transmettre lorsque la langue maternelle diffère de la langue parlée. Elle s'inscrira alors autrement dans le rapport à l'autre. C'est d'ailleurs un enjeu que rencontrent certains

thérapeutes qui pratiquent en clinique interculturelle où la langue maternelle devient un élément de mise à distance.

Pour conclure, la langue occupe une place importante dans la dynamique des enfants issus d'un milieu interculturel. Ceux-ci endossent parfois un rôle d'interprète et de guide pour la famille qui peut conduire à un conflit d'ordre générationnel. Ensuite, la langue maternelle évoque des conflits et des fantasmes. Plus qu'un simple attribut langagier, la langue semble définir certains aspects fondamentaux du sujet, de son identité et de son économie pulsionnelle.

3.3 Conflit de loyauté

L'une des problématiques le plus souvent rencontrées s'avère être le conflit de loyauté des enfants de migrants. Celui-ci peut engendrer un conflit ambivalent entre la culture d'origine, laquelle représente au fond leur identification à leur parent, et la culture d'accueil, qui représente le soi actuel. « Désirant conserver des liens affectifs avec leurs parents, les jeunes se doivent de négocier avec un Surmoi parental intériorisé et un Idéal du Moi » (Guerraoui, 1997, p. 156). L'Idéal du Moi peut d'abord correspondre à un idéal des parents, plaçant l'enfant dans une situation difficile où il ne peut départager ses désirs de ceux de ses parents. Lorsqu'il est en mesure d'assumer ses propres désirs, une certaine culpabilité d'avoir *abandonné* les désirs parentaux peut s'ensuivre. En découle l'émergence de conflit inter et intra personnel, suite à la revendication d'autonomie qui heurte et ébranle les parents. De même, le clivage des cultures peut amener l'enfant ou le jeune à un processus psychique complexe qui passe par une double trahison ou une double loyauté; on peut observer chez certains jeunes un rejet des deux cultures ou un surinvestissement des deux en concurrence (Idris, 2009).

Donc, l'individu peut se retrouver dans un conflit (psychique, intergénérationnel, social) qui renvoie naturellement à son histoire de filiation, laquelle est fondamentalement ambivalente. Lorsque ce cheminement devient impossible à penser, s'impose un schéma de clivage à la manière d'une continuité/soumission ou une rupture/opposition; le sujet se trouve face à une loyauté aliénante.

En somme, le processus migratoire constitue un moment de vulnérabilité qui érige des angoisses, des enjeux et des conflits dont les vicissitudes se répercutent parfois dans l'après-coup de la relation parent-enfant, influençant ainsi l'organisation psychique des enfants de la génération suivante. La perturbation des liens de filiation et d'affiliation entraîne des conséquences pour la deuxième et la troisième génération des descendants d'émigrés. Dans un contexte de rupture filiale, le parent qui se trouve en situation de perte de ses objets réels peut devenir intrusif et empiéter sur l'espace psychique de son enfant (Ciccone, 1999, p. 87). L'enfant devient alors, pour le parent, un objet de réparation.

3.4 Représentation identitaire de la femme turque

Il importe de se demander qu'est-ce qu'être une femme en Turquie, dans une société divisée entre une identité laïque et musulmane. La représentation sociale de la femme tend à être clivée entre la femme traditionnelle, musulmane et la femme moderne, plus occidentalisée. Dans un article sur les femmes musulmanes et leur image de soi (Ilyasoglu, 2006), nous pouvons déceler une ambivalence quant à leur rôle et leur identité. Le nouveau mode de vie inspiré du modèle occidental semble être plus difficile à concilier pour la femme musulmane. Il existe en Turquie, depuis peu, des

groupes de femmes islamistes et féministes qui prônent une image de la femme musulmane et moderne, essayant d'abolir l'image de la femme musulmane soumise (Ilyasoglu, 2006).

Ce clivage de la femme se dessine encore plus chez les jeunes filles et femmes en contexte de migration, lesquelles grandissent en étant « exposées à des modèles contradictoires en matière de masculinité, de féminité, et de relations entre hommes et femmes » (Mercader, 2008, p. 145). Le mouvement « Ni putes, ni soumises » en France peut servir d'exemple pour démontrer le conflit des femmes quant à la représentation sociale de celles-ci et face aux normes sociales prescrites par le milieu. Les raisons qui amènent au combat « Ni putes, ni soumises » sont les conflits de loyauté dans les relations avec la communauté d'appartenance, et la question de la sexualité chez les jeunes femmes musulmanes et migrantes. Selon la présidente de ce mouvement, Fadela Amara, la cause de la discrimination envers les femmes serait le repli communautaire qui préserve les valeurs traditionnelles inégalitaires (Mercader, 2008).

La vie est loin d'être facile pour ces jeunes femmes partagées entre des appartenances et des loyautés contradictoires. Et tout particulièrement la vie affective, qui implique pour elles de se lier avec un homme, mais lequel et dans quelles conditions (Mercader, 2008, p. 151).

Un groupe de thérapie multiculturelle a été mené en Suisse avec des jeunes filles issues de familles migrantes. On retrouvait parmi les participantes des femmes arabes, une femme turque et d'autres de la Bosnie et du Kosovo. Le but était le soulagement de la souffrance en lien avec leur identité biculturelle. Or, « les échanges conduisaient régulièrement à un questionnement commun sur le statut et le rôle de la femme au sein du couple, de la famille et de la société » (Faucherre, 2010, p. 45).

4. Le mariage des jeunes de seconde génération

Certains événements et périodes de vie d'un individu peuvent entrer en résonance avec les conflits et les difficultés reliés au vécu migratoire. Parmi ces événements susceptibles de fragiliser l'équilibre psychologique, on peut citer « l'accession à la vie amoureuse pour les adolescents, la naissance du premier enfant pour les femmes, l'autonomisation pour les enfants et leur mariage » (Baubet et Moro, 2003, p. 143).

Pour les familles immigrées, le mariage des jeunes élevés dans le pays d'accueil représente un enjeu considérable (Streiff-Fenart, 1985) puisqu'il risque d'augmenter le fossé qui existe entre les deux générations. Des tensions peuvent surgir entre les valeurs traditionnelles et les valeurs modernistes apprises et revendiquées par les jeunes. C'est ce que plusieurs auteurs dénomment le « conflit des générations » chez les familles migrantes.

Le choix d'un partenaire pourrait être représentatif de cet enjeu générationnel, mettant en relief l'enjeu de la rupture et de la continuité intergénérationnelle chez les jeunes de seconde génération.

Plusieurs études portent sur les stratégies matrimoniales des jeunes natifs de parents migrants où se révèlent ces questions de loyauté, d'appartenance et d'identité (Reniers et Lievens, 1999; Santelli et Collet, 2012; Belhadj, 2003; Dupré La Tour, 2010).

Dans leur ouvrage intitulé *Couples d'ici, parents d'ailleurs*, Beate Collet et Emmanuelle Santelli (2012) se penchent en particulier sur les jeunes couples d'origine maghrébine, turque et sahélienne. D'après leur enquête menée en France,

61 % des Français de deuxième génération choisissent un conjoint de la même origine. L'étude souligne que les descendants d'immigrés, comme les couples de la population majoritaire, se choisissent en grande majorité « *librement* ».

Les auteurs relèvent différentes manières de « *faire couple* ». La première est celle des couples qui se sont formés dans un cadre qu'ils qualifient de « *déterminé* » – c'est-à-dire très proche de la pratique matrimoniale des parents. Ces couples se forment et vivent de manière traditionnelle. Ils relèvent également un autre type de formation du couple qu'ils nomment « *négociée* » où des éléments de la culture d'origine sont combinés avec la culture de la société française. Ces jeunes auraient eu des relations affectives avec des partenaires exogames au cours de leur jeunesse mais auraient choisi un partenaire de leur groupe culturel car le souci de « *garder ses racines* » resterait très prégnant. Dans ce couple « *négocié* », les partenaires se seraient rencontrés dans des fêtes de famille, dans leur quartier ou lors de vacances dans le pays d'origine de leurs parents. Choisir un conjoint de la même origine répondrait à la fois au désir des parents et à ses propres aspirations. On retrouverait ici une sorte d'« *émancipation* » relativement lente des valeurs conjugales et familiales de leurs parents. Il en ressort que ces jeunes qui ont grandi en France seraient « *pris* » entre les valeurs des parents et celles des jeunes de leur génération transmises à l'école, entre amis et par les médias.

L'ouvrage de Beate et Santelli a le mérite de démontrer que le choix conjugal n'est pas simplement une affaire privée, mais relève des rapports sociaux et culturels. L'étude vient enrichir et mettre à jour les travaux sur la formation des couples de Girard (1961).

L'évolution des pratiques matrimoniales à travers les générations en Belgique chez les Turcs et les Marocains, étudiée par Reniers et Lievens (1999), montre également des changements au niveau de l'arrangement des mariages : les enfants seraient de

plus en plus impliqués dans leur propre projet. Malgré ce changement, l'auteur observe une forte tendance à l'endogamie, particulièrement prononcée chez les Turcs, surtout pour les femmes. En raison du nombre limité de candidats dans la communauté, les jeunes Turcs en Belgique se marieraient souvent avec un partenaire qui provient de la Turquie (mariage transfrontalier). En « important » un partenaire du pays d'origine, ils auraient des avantages personnels, comme celui d'améliorer leur position de force face au partenaire qui émigre dans un nouveau pays.

Dans son article, Lievens (1999) explore les motivations à épouser un partenaire qui provient du pays d'origine (partenaire importé) chez les Turcs et les Marocains en Belgique. Seulement 3,8 % des femmes ont effectué un mariage avec un Européen occidental (mariage exogame). Ce chiffre est de 7 % pour les hommes. Pour la population Marocaine de Belgique, 9,9% des femmes ont effectué un mariage mixte et 19,9 % des hommes. Le plus haut taux de mariage endogame s'observe chez les femmes turques (68,7%). Les données démontrent clairement une préférence pour un partenaire endogame qui provient du pays d'origine, spécifiquement dans la population turque de Belgique. Lievens (1999) se questionne à savoir si les femmes auraient plus de résistance à faire un mariage interethnique en raison d'un interdit religieux qui empêche les femmes d'épouser un non-musulman.

L'auteur donne deux explications à cette tendance plus forte chez les Turcs. D'abord, la force du réseau social serait plus forte chez les Turcs que chez les Marocains. Deuxièmement, l'auteur suggère que les Marocains seraient plus facilement tournés vers la culture belge que les Turcs.

Cette tendance à se marier à un partenaire importé serait une tendance actuelle et normative, mais serait loin d'être un comportement traditionnel; épouser un partenaire importé pourrait satisfaire des visées « modernes » (Ibid, 1999).

Il est intéressant de noter que les femmes qui sont les plus « assimilées » seraient celles qui ont tendance à choisir un partenaire venant du pays d'origine.

The impression was that among women, those who had the highest chance of being highly assimilated also had the highest probability of being married to an imported partner (Lievens, 1999, p. 728).

La principale raison donnée par les femmes pour expliquer leur choix d'un partenaire endogame venu de leur pays d'origine serait que les hommes de leur groupe culturel sont trop traditionnels, ont une mauvaise éducation et sont souvent au travail.

Une autre motivation serait la culture patrilocale et la forte influence de la famille du mari dans la culture. Lorsqu'une femme épouse un homme, on s'attend à ce qu'elle fasse partie de la famille de son conjoint sous l'influence de sa belle-mère. Si une femme migrante, de seconde génération, se marie à un homme migrant, de seconde génération, il y a des fortes chances qu'elle se retrouve dans cette situation :

By marrying a man from the country of origin, however, she can free herself from the direct influence of her in-laws since they are far away (Lievens, 1999, p. 729).

De plus, en épousant un homme du pays, elles atteindraient une position supérieure à l'homme où elles peuvent avoir l'opportunité de contrôler certains aspects traditionnels dans le rapport de force entre un homme et une femme, à leur avantage. Elles se retrouvent en position de connaître la langue, la culture et l'économie du pays d'accueil. Ainsi, s'unir à un homme du pays peut représenter pour elles un avantage et répondre en partie à des aspirations modernes.

Une étude récente (Doreen, H., Helga, A.G. de Valk. & Aart C. Liefbroer, 2012) examine les schémas de choix du partenaire pour les Turcs de seconde génération dans treize villes européennes de 7 différents pays. Les auteurs prennent soin de

différencier trois types de mariage : mixte, endogame de première génération (partenaire importé) et de seconde génération.

Ils arrivent à la conclusion que le modèle familial influence le type de mariage. Dans le modèle de famille traditionnelle où l'interdépendance, les valeurs collectivistes, un sens d'attachement au pays d'origine et les valeurs religieuses priment, le choix d'un partenaire endogame de première génération serait le plus commun. Le fait d'avoir une famille traditionnelle favoriserait le choix d'un partenaire importé. Les pairs constitueraient un autre facteur qui influence le type de partenaire. Un réseau social élargi à des non turcs pourrait favoriser les mariages mixtes. Enfin, les conclusions de cette étude relèvent que les hommes non-éduqués et les femmes éduquées ont tendance à choisir un partenaire de première génération, c'est-à-dire un partenaire importé (Lievens, 1999). Les jeunes de seconde génération qui présentent des attitudes modernes ont plus tendance à opter pour des partenaires endogames de seconde génération ou mixte.

Par ailleurs, des tensions peuvent surgir entre les valeurs traditionnelles voulant être véhiculées et préservées par les familles, et les valeurs modernistes apprises et revendiquées par les jeunes, donnant lieu à des conflits et à d'autres stratégies afin de résoudre ces tensions. Une des stratégies élaborées par les jeunes femmes françaises d'origine algérienne qui permettrait de renégocier les modèles familiaux traditionnels serait celle de l'accès à l'autonomie par un parcours de réussite scolaire et professionnelle (Belhadj, 2003). De cette façon, elles acquièrent non seulement plus de liberté et d'autonomie, mais repoussent ainsi le moment d'avoir à décider d'un homme à épouser. Même si la décision leur revient, elles tiennent à l'approbation des parents tout en ne voulant pas trancher entre le partenaire et la famille. D'ailleurs, même si les parents se retirent de plus en plus des projets de mariage des jeunes, ce sont les femmes elles-mêmes qui se limitent, ayant d'ores et déjà intériorisé les valeurs et principes familiaux. Dans ces conditions, certaines des jeunes femmes de l'étude seraient à la recherche d'un idéal masculin qui conjuguerait les attentes

personnelles et les attentes familiales (Belhadj, 2003). Ainsi s'opère un choix très sélectif parmi les candidats, par exemple trouver un conjoint parmi les enfants de couples mixtes franco-maghrébins qui représentent à la fois le conjoint français et maghrébin (Belhadj, 2003), ce qui est en fait un compromis entre les deux groupes sociaux, les deux identités et les deux générations. Le désir de trouver un conjoint qui satisfait à la fois les attentes de sa famille et ses propres désirs demeurerait un but ultime, au prix d'un payer le prix du célibat.

Les études sur les mariages mixtes peuvent également alimenter notre réflexion. Un facteur pour comprendre l'orientation conjugale (endogame vs exogame) serait la socialisation de l'enfant dans un milieu mixte (Santelli et Collet, 2003). L'enfant qui baigne dans les deux cultures (et du coup dans les deux langues), qui voit également ses parents interagir avec les étrangers même s'ils privilégient l'homogamie dans leurs discours, serait plus porté à choisir un partenaire exogame.

Pour ce qui est de la population turque de Montréal, il existe peu ou pas d'études concernant cette question du choix conjugal, sauf Bilge (2003) qui effleure cette question. Dans son étude, Bilge (2003) s'est penchée sur les pratiques et valeurs significatives que les migrants turcs mettent en relief et par lesquelles ils assurent leur identité ethnique. Elle estime que les mariages endogames constituent une des valeurs, parmi d'autres, qui structurent la communauté. Il existerait un surinvestissement des mariages endogames, et, réciproquement, les mariages exogames seraient considérés comme une « preuve de renonciation à son identité turque » (p. 401). Ce constat ne serait pas spécifique aux Turcs de Montréal, mais serait un vecteur d'appartenance chez l'ensemble des immigrants d'origine turque à travers le monde. Cette pratique endosse une telle importance qu'en France les taux d'endogamie atteignent, en 2001, 94% chez les hommes et de 98% chez les femmes (Bilge, 2003). Cette pratique donnerait souvent lieu à l'enfermement de la communauté sur elle-même tout en permettant de contrôler ses frontières (Bilge,

2003). La démographie de la communauté turque de Montréal étant relativement faible, le nombre limité de candidats au mariage pourrait pousser les jeunes à connaître des conjoints potentiels d'autres origines ou, du moins, à en favoriser la rencontre. Néanmoins, la préférence pour le choix endogamique reste ferme : parfois sous-tendue par des mariages « arrangés » ou par les rencontres « Internet » de candidats vivant dans le pays d'origine. La recherche du candidat dans le pays d'origine serait également une stratégie assez courante pour la deuxième génération de la cohorte d'origine rurale (Bilge, 2003).

Dans la communauté turque de seconde génération de Montréal, on observe deux tendances principales : « les enfants de la première cohorte (les « anciens » turcs), d'origine urbaine, avaient davantage fait des mariages non arrangés et exogames, tandis que ceux de la seconde, d'origine rurale, des mariages arrangés et endogames » (Ibid, p. 401).

Quoique toutes ces études fournissent une description assez exhaustive des tendances actuelles, peu d'entre elles élaborent les raisons sous-jacentes, et encore moins les enjeux psychiques présents, qui peuvent expliquer ces taux d'endogamie.

CHAPITRE II

CADRE MÉTHODOLOGIQUE

Dans ce chapitre, nous définirons d'abord le paradigme et le fondement épistémologique sur lesquels repose notre projet de recherche doctoral pour ensuite exposer notre démarche méthodologique relative aux données. Nous présenterons les différentes étapes de la procédure de collecte des données ainsi que le processus d'analyse. Une réflexion sur notre propre subjectivité, incluant nos a priori, non seulement comme chercheure, mais également comme femme issue de la communauté turque, sera faite à la fin de ce chapitre.

5. Paradigme et fondement épistémologique

Comprendre le choix de partenaire des jeunes femmes issues de seconde génération est un processus complexe qui renferme plusieurs composantes se situant à l'interface du social et du psychique. La complexité de ce phénomène demande que nous saisissons à la fois les subtilités de ce vécu, et les raisons latentes qui amènent à un choix plutôt qu'un autre. Cela nécessite d'interroger ce phénomène en profondeur par le biais d'une méthode de recherche qualitative puisqu'elle permet d'accéder à l'expérience subjective de chacun des sujets. Une des forces majeures d'une méthodologie qualitative est sa capacité d'explorer et de mettre en lumière les mécanismes de fonctionnement sous-jacents aux conduites sociales (Poupart, 1981, p. 45). Le choix de cette méthode de recherche correspond donc à la nature des objectifs poursuivis. L'adoption d'une telle recherche qualitative offre également la

possibilité d'explorer les composantes sociales dans lesquelles ce phénomène s'inscrit.

Les sciences qualitatives diffèrent profondément des sciences naturelles par leur façon d'aborder leur objet d'étude, leur méthodologie et leur conception de l'être humain. Voici quelques postulats de base qui sous-tendent la conception de notre cadre méthodologique.

5.1 Démarche constructiviste et ouverte

Nous avons retenu une démarche constructiviste et ouverte, ce qui permet de construire un sens nouveau à partir du point de vue des sujets et non d'une théorie préexistante. À la base de cette méthodologie se trouve une logique de compréhension qui est nécessairement holistique car son but n'est pas d'observer les faits isolés, mais bien d'interpréter pour faire resurgir le sens dans toute sa globalité. Cette démarche constructive repose sur l'idée qu' « aucun phénomène ne peut exister en lui-même dans le vide environnemental » (Paillé & Mucchielli, 2003, p.11). D'ailleurs, le sens dérive toujours d'une mise en relation qui s'effectue lorsqu'on considère le sujet comme un tout cohérent vivant dans un milieu avec ses relations et sa culture (Laperrière, 1981). Nous espérons donc construire un sens, à travers l'événement de vie qu'est le choix du partenaire, sur le vécu des femmes migrantes qui font ou ont dû faire face à des enjeux identitaires, filiaux et d'appartenance en lien avec leur projet de mariage.

Épistémologiquement, l'analyse qualitative est ancrée dans le courant de la phénoménologie pour étudier le vécu du sujet avec une certaine ouverture. La

phénoménologie reste collée à la réalité du sujet et la décrit sans être rattachée à un cadre de pensée ou des théories explicatives. Cela renvoie au principe de « l'épochè » en phénoménologie qui correspond au fait de se défaire des connaissances acquises (Paillé & Mucchielli, 2003). En effet, tout chercheur qualitatif doit se défaire de ses prédispositions et croyances puisque rien ne doit être pris d'emblée comme vrai (Mucchielli, 2004). Le postulat de base de la phénoménologie s'avère ainsi : « le monde social n'est pas une réalité externe, mais bien au contraire, un construit subjectivement vécu » (Boudreau et Arsenault, 1994, p. 124).

5.2 Le chercheur et la subjectivité comme outil de travail

Ceci étant, dans le processus d'une recherche qualitative, la subjectivité ne peut être écartée. Elle est présente alors même que nous tentons de cerner la problématique de recherche (St-Cyr & Saintonge, 1999). Le statut du chercheur dans l'approche qualitative diffère des autres méthodes positivistes en ceci qu'il détient très peu de savoir face à ses sujets. Son rôle est primordial dans toutes les étapes de la recherche car lui seul détient une connaissance approfondie de son sujet d'étude. C'est également lui qui orchestre toutes les étapes de sa démarche, du recrutement passant par l'analyse du discours jusqu'aux conclusions.

Les méthodes qualitatives considèrent le chercheur comme étant lui-même son propre *instrument de mesure* (Mucchielli, 2004), ce qui rejoint la notion de « *bracketing* » du chercheur en recherche qualitative, où sa subjectivité et sa réflexivité sont des atouts qui permettent d'augmenter la validité de sa recherche (Morrow, 2005). En effet, la subjectivité du chercheur en recherche qualitative est un outil précieux qui peut s'avérer un levier (Lepage & Letendre, 1998; Gilbert, 1998). Ce thème sera

traité plus en profondeur lorsque nous définirons les repères psychanalytiques auxquels nous nous identifions et la place du chercheur.

5.3 Une méthodologie inspirée de la psychanalyse et de la *grounded theory* (GT)

Notre démarche de recherche s'est d'abord inspirée des principes méthodologiques de la *grounded theory* (GT), aussi nommée méthodologie de la théorisation enracinée (MTE) (Luckerhoff & Guillemette (2012) tout en respectant certaines balises de l'approche psychanalytique. La méthode de la *grounded theory* répond à notre souci d'être proche du verbatim, donc de l'expérience des sujets, tandis que la référence psychanalytique répond à notre désir d'interpréter et de comprendre le phénomène en tenant compte des aspects plus latents et de la relation chercheur-participant.

5.3.1 La référence psychanalytique

Une des découvertes les plus révolutionnaires de la psychanalyse est celle de l'inconscient par Freud. Dans le cadre de notre recherche, nous n'aspérons nullement à soulever les aspects inconscients ou entamer une analyse approfondie de la question comme seule une cure psychanalytique pourrait le permettre. Notre référence à la psychanalyse est beaucoup plus humble :

C'est à la fonction heuristique de la psychanalyse que nous appelons, à sa fonction d'instrument propre à susciter des réflexions, à relancer des questions, et à fournir d'autres éclairages sur nos manières d'effectuer de la recherche (Lepage & Letendre, 1998, p. 54).

C'est surtout dans son autre fondement, dans sa méthode d'écoute et d'ouverture à l'autre, que nous interpelons la psychanalyse dans cette étude. Nous avons aussi recours à la référence psychanalytique dans diverses parties de notre démarche d'investigation allant de la construction de la problématique aux dispositifs de la rencontre avec les sujets et l'interprétation des données.

Comme cela s'inscrit dans l'esprit des méthodes qualitatives, le chercheur et le sujet forment une équipe pour co-construire un sens, tout comme dans la perspective psychanalytique où les contextes de rencontre et de la relation ne peuvent être séparés des données recueillies puisque ceux-ci prennent justement forme dans une relation et un contexte d'énonciation. Dans cette optique, la rencontre intersubjective entre le chercheur et le sujet devient une partie intégrante des données enfermant un potentiel interprétatif. Morrow (2005) parle de « *thick description* » qui réfère à une description riche et détaillée, non seulement des participants, mais aussi du contexte. Tout le contexte de la rencontre intersubjective est une richesse qu'il importe de considérer.

Le cadre psychanalytique tient compte de la posture du chercheur, de son attitude, de sa subjectivité et de ses manifestations contre-transférentielles et les considère comme des leviers à condition que ceux-ci soient soumis à la réflexion et l'introspection du chercheur (Lepage & Letendre, 1998; Gilbert, 1998).

Pour le chercheur, et souvent à son insu, la recherche est soutenue par le désir de se connaître davantage, d'explorer des problématiques qui le concernent, de résoudre des conflits, de solutionner des énigmes de son existence; parfois, elle est portée par des idéaux et des projets de justice, d'égalité et a pour but de corriger des situations jugées inacceptables (Lepage & Letendre, 1998, p. 58).

Dans la mesure du possible, la référence psychanalytique nous permettra également de tendre l'oreille au « non-dit ».

L'écoute psychanalytique située au-delà du registre de la communication informative, s'attarde au sens latent sous-jacent à la logique mise de l'avant par tout locuteur afin de produire un discours cohérent (Gilbert, 2007, p. 278).

Il s'agit là du contenu latent qui s'exprime à travers le cadre de rencontre, la relation chercheur-sujet, les motifs latents de la participation à la recherche, le transfert etc. Le sujet se dévoile par lui-même, à son insu, pour exprimer une réalité psychique et subjective. C'est en tenant compte du « contenant » autour du discours que le chercheur tentera de donner un sens à un certain contenu tout en situant la parole énoncée dans une dimension plus large.

5.3.2 L'ancrage méthodologique dans la théorisation enracinée

Nous avons également retenu certains principes méthodologiques de la *grounded theory* puisqu'elle s'harmonise bien avec nos visées et notre posture épistémologique. Cette méthodologie s'inscrit dans un paradigme d'exploration visant le développement de théories pertinentes pour l'avancement des connaissances sur des phénomènes sociaux (Guillemette & Lukerhoff, 2012). Glaser et Strauss, qui sont les fondateurs de cette méthodologie, proposent :

[...] d'inverser la logique hypothético-déductive et, au lieu de « forcer » les données pour qu'elles entrent dans le cadre théorique, ils proposent de construire un cadre théorique à partir des données (Guillemette & Lukerhoff, 2012, p. 1).

En ce sens, la *grounded theory* est une approche inductive qui fait surgir les données du verbatim, ce qui fait d'elle une épistémologie d'exploration laissant place à

« l'émergence » et donc à la nouveauté. Étant « ancrée » dans les données empiriques, cette méthode assure en plus une certaine rigueur et une validité puisque la conclusion découle des données et non pas des hypothèses ou d'une théorie. C'est ce que Glaser et Strauss nomment l'induction empirique des données (Glaser & Strauss, 1967).

La démarche *grounded theory* (GT) consiste plus précisément à analyser les données du verbatim de façon continue en les reliant à des codes ou des catégories pour construire graduellement des énoncés théoriques ou une théorie grâce à une mise en relation des codes et catégories (Strauss & Corbin, 1994). Ce travail de mise en relation perpétuel s'apparente à un travail très fin de « ficelage ». C'est ainsi que nous avons construit notre propre démarche d'analyse suivant des degrés d'analyse de plus en plus inférencielle. Ce travail d'analyse se fait de manière *circulaire*, ceci étant un principe de base de la méthodologie GT. Ce qui signifie que l'avancement de l'analyse des données se fait en revenant constamment sur des étapes déjà « amorcées » (Glaser, 1978, tiré de Guillemett & Lukerhoff, 2012). Par exemple, le chercheur peut revenir « en arrière » dans les premières étapes de sa recherche, revoir les mémos produits ou les extraits de son journal de bord pour confronter ses premières analyses avec les analyses émergentes.

C'est précisément là qu'on peut insérer certaines observations découlant de notre écoute et compréhension psychanalytique qui pourraient servir à compléter l'analyse. Les données provenant du terrain et les données psychanalytiques peuvent ainsi se combiner pour donner plus de validité aux conclusions. Ainsi, selon l'esprit de la GT, considérant que « *all is data* », toutes sortes de données peuvent être pertinentes et utilisées si nécessaire, ce qui permet aux données obtenues par l'analyse psychanalytique de se conjuguer avec les autres données et, ainsi, de trouver un sens.

La méthodologie fournit l'avantage au chercheur d'être *flexible* pour pouvoir s'adapter à l'objet de son étude et ainsi s'en approcher le plus possible.

Est gage de rigueur la capacité de pouvoir ajuster la méthodologie au fur et à mesure de la recherche afin de toujours rester le plus près possible de la réalité du sujet, sans le perdre par un découpage de ses propos ou l'application d'une grille d'analyse (Drapeau & Letendre, 2001, p. 79).

6. Méthodologie relative aux données

6.1 Questions et objectifs de recherche

Cette thèse vise à mieux comprendre l'expérience subjective des jeunes femmes de seconde génération issues de la communauté turque de Montréal face au choix d'un partenaire. Notre étude apportera, en second plan, un éclairage à la dynamique et la fonction identitaire du choix du conjoint chez des femmes d'origine Turque de la seconde génération.

Notre question de recherche principale est : Comment s'effectue le choix d'un partenaire endogame chez les jeunes femmes de seconde génération de la communauté turque?

Nos sous-questions sont :

- Quelles sont les motivations à « choisir » un partenaire endogame plutôt qu'exogame ?
- Quelle est l'influence de la famille ou du milieu dans ce choix ?
- Ce choix reflète-t-il leur représentation de soi et appartenance identitaire? Quels aspects identitaires sous-jacents influencent le choix d'un partenaire endogame?
- Ce choix est-il relié à un désir de continuité par rapport à leur origine et filiation ?
- Quelle est la fonction de ce choix endogame ? En quoi est-il structurant, défensif, ou autrement relatif à la dynamique psychique de ces femmes ?

6.2 Participantes

Nous avons ciblé quatre femmes âgées de 20 à 25 ans issues de la communauté turque de Montréal. Le nombre de participantes est déterminé à plus ou moins cinq dans le but de procéder à une étude approfondie. En limitant le nombre de participantes, nous avons augmenté l'espace de parole et obtenu un matériel plus riche. Nous avons alors plus de temps pour aborder, par exemple, des éléments de leur histoire personnelle.

Nous avons effectué une « sélection réfléchie » comme méthode de recrutement qui consiste à avoir une réflexion et un souci de rigueur dans le choix des sujets. Celles-ci ont déjà « choisi » leur partenaire : elles sont mariées. Comme autre critère de sélection, nous avons ciblé les mariages de type endogame, mais pensions également recruter un cas d'exogamie. Après plusieurs tentatives de recrutement qui ont échoué pour différentes raisons (participantes potentielles qui se sont désistées, impossibilité à trouver un temps commun), nous avons abandonné l'idée de recruter un cas de mariage exogame.

6.2.1 Présentation du sujet 1 (Ajda)

Âgée de 22 ans, Ajda est une jeune femme d'origine turque de seconde génération habitant la région de Montréal depuis plus de 15 ans. Elle se présente comme une femme attachée à sa religion, mais ne porte pas le foulard islamique. Au moment de l'entrevue, elle entame ses études universitaires dans le domaine des sciences sociales. Elle parle très bien le français, a un vocabulaire riche et mentionne parler couramment le français, surtout avec sa fratrie. Elle parle aussi couramment le turc avec ses parents, ses amies et son conjoint. Ce dernier ne parlerait pas français et très peu anglais. Son père se débrouillerait en français et en anglais tandis que sa mère arriverait à peine à communiquer quelques mots en français; celle-ci se rend actuellement à une école de francisation. Ajda a émigré avec sa mère et sa fratrie alors qu'elle avait 5 ans pour rejoindre son père qui était déjà installé au Canada depuis quelques temps. À l'âge de 19 ans, alors qu'elle avait l'intention de mener des études universitaires, elle s'est engagée officiellement (fiançailles et acte de mariage civil) auprès d'un homme d'origine turque lors d'un voyage d'été avec sa mère en

Turquie. Suite à une période de fiançailles d'un an et après l'acceptation de la demande de parrainage, un mariage traditionnel dans le pays d'origine a été organisé. Ils sont revenus ensemble au Canada.

Les deux entrevues, à intervalle de deux semaines, se déroulent chez la participante pour un total de 2 h 45 min. Ajda est habillée d'une robe d'été légère. Elle nous dit que la recherche, les études et la science l'intéressent beaucoup et qu'elle aimerait, *elle aussi*, continuer ses études *comme nous*. Malgré son intérêt, la participante élabore peu ses propos et reste évasive. Le sujet de la famille est clairement un thème délicat, Ajda nous mentionnant être mal à l'aise avec ce thème. Il est difficile d'avoir accès à son monde intérieur et à son expérience personnelle.

6.2.2 Présentation du sujet 2 (Melis)

Née à Montréal, la participante est une jeune femme de 24 ans ayant fait des études universitaires et travaillant actuellement dans une école primaire. Ses parents sont installés ici depuis près de 24 ans. Melis porte le voile islamique depuis l'âge de 13 ans. Elle parle très bien le français et on note un accent québécois dans son élocution. Elle parle également très bien le turc. Ses parents parlent suffisamment le français pour se débrouiller, mais elle souligne que sa mère parle bien le français. Elle communiquerait surtout en français avec son frère.

La participante est mariée depuis peu avec un homme turc qui habitait en Europe. Lors d'un séjour au village natal de ses parents alors qu'elle n'avait aucune intention de se marier et qu'elle s'apprêtait à commencer son baccalauréat en septembre, elle se fait présenter à un homme, un soi-disant « cousin éloigné », avec qui elle commence

à échanger sur Internet au retour de son voyage. Peu à peu, ils développent une relation sans que personne ne soit au courant. L'année suivante, un mariage en Turquie est organisé afin de célébrer en famille cette union. Le conjoint vient rejoindre la participante au Québec dès l'obtention de son visa.

Melis démontre un intérêt exacerbé pour le thème de notre recherche et souhaite contribuer à l'avancement des connaissances dans le domaine de notre recherche. Elle accepte d'emblée de participer à notre étude, précisant : « surtout venant de la génération de femme turque émancipée et éduquée ». De plus, elle mentionne à plusieurs reprises son souhait de nous appuyer et de nous encourager dans la réussite de notre recherche. Cette participante participe de plein cœur, développe ses idées et nous livre sa subjectivité.

6.2.3 Présentation du sujet 3 (Ceyda)

Ceyda est une jeune femme de 26 ans, mariée avec un homme turc qui est en attente de ses papiers pour émigrer au Canada. Elle parle français, anglais et turc. Il s'agit de son deuxième mariage. Son premier mariage fut à l'âge de 17 ans avec un homme d'une autre culture, mais de même religion. De ce premier mariage, Ceyda a un enfant qui est aujourd'hui âgé de 5 ans. Elle rencontra son premier partenaire au sein de son cercle d'ami(e)s multiculturelles. Cette première union est qualifiée de mariage d'amour. Pour cette participante, cette alliance, décidée de sa propre volonté, est qualifiée « d'histoire malheureuse » et de « mauvaise expérience ». Après de nombreuses années passées seule avec son fils, Ceyda « rencontre » son conjoint actuel lors d'un voyage fait avec sa mère et sa sœur au village natal des parents. Rapidement, des fiançailles sont organisées « *afin de se connaître* ». L'année suivante, une célébration du mariage a lieu au village.

Ceyda aurait commencé à porter le voile islamique la première fois à l'âge de 11 ans, mais elle s'est dévoilée par la suite, pour le remettre un peu plus tard dans sa puberté. Elle se présente à l'entrevue avec une tenue modeste, jean et chemise, et un léger maquillage. Ceyda parle beaucoup lors des entrevues, elle développe ses idées longuement avec une tendance à l'intellectualisation. Il faut constamment revenir sur son histoire à elle puisque la participante parle souvent « au nom » de la communauté et « des autres ».

6.2.4 Présentation du sujet 4 (Berna)

Berna, âgée de 22 ans, est née à Montréal. Elle termine actuellement un diplôme d'études collégiales dans le domaine de l'éducation. Elle s'exprime bien en français avec une élocution plutôt québécoise. Son père parlerait bien le français, mais sa mère arriverait à peine à faire quelques phrases. Elle parle couramment le français à la maison avec ses frères et sœurs, à l'exception de ses parents. Son conjoint ne parlerait pas français, mais se débrouillerait bien en anglais. Elle porte le voile depuis l'âge de 10 ans et son père est un homme religieux.

Cette participante a vu son partenaire pour la première fois dans une des mosquées de la communauté turque de Montréal. Ils se sont retrouvés par la suite sur Internet pour mieux se connaître. Après un temps de fréquentation de près de deux ans en tant que « couple » et une période de fiançailles d'un an, le couple décide de se marier avec l'approbation des parents. Elle est nouvellement mariée et ils habitent actuellement dans le logement au sous-sol de ses parents.

Les entrevues se déroulent au domicile de la participante pour un total de près de 3 h. Berna voulait réellement nous aider à comprendre le phénomène de notre étude et partager avec nous son expérience de vie. À certains moments, par contre, nous observons une certaine réserve au sujet de l'histoire de son couple et sa fréquentation qu'elle n'ose dire explicitement. Le thème de son attachement à ses parents prend toute la place au détriment de son couple.

Enfin, Berna porte le voile islamique lors de la première entrevue, mais, lors de la deuxième rencontre, elle l'enlève mais le garde sur ses épaules ou pas trop loin d'elle.

6.3 Éthique

Conformément aux principes éthiques établis dans les recherches avec les êtres humains, notre projet de recherche respecte les droits et les limites des sujets à l'étude. Notre sujet, le projet de mariage des jeunes femmes et les processus du choix de conjoint, est conçu de manière à respecter la personne et sa vie privée. Les questions visent l'exploration de ce phénomène. De plus, nous avons expliqué comment et pourquoi nous les avons sélectionnées, ce qui a permis la transparence de notre recherche. Notre démarche méthodologique était également conforme au respect de la personne. Les entrevues semi-directives, ayant une certaine flexibilité, permettaient d'établir un climat confortable qui respecte le rythme du sujet interviewé. De surcroît, les participantes étaient à l'aise de parler d'un thème plutôt qu'un autre. Également, notre étude tenait compte du consentement *libre et éclairé*. Un formulaire de consentement a été remis, puis signé, afin de formaliser le consentement éclairé au regard du thème de recherche, de la procédure, de la confidentialité, de l'anonymat et du droit de se retirer en tout temps.

Finalement, les sujets de notre étude n'encourent aucun risque qui leur soit préjudiciable durant ou après leur participation. Leur anonymat est assuré, et ce, dans les plus strictes conditions. Aucune information qui permettrait d'identifier les participantes n'est divulguée dans toute présentation orale ou écrite. Toutefois, il existe des limites à la confidentialité par l'utilisation des extraits de verbatim. Ces extraits de verbatim ont été modifiés ou censurés de manière à garantir l'anonymat.

6.4 Méthode de recrutement

Nous avons d'abord pensé à recruter nos sujets par l'intermédiaire des réseaux sociaux sur Internet comme *Facebook* en raison de l'accessibilité que ces pages permettent. Plusieurs groupes d'appartenance existent en effet. Par exemple, *Turkish People in Montreal* est un groupe qui rassemble les individus d'origine turque qui vivent à Montréal. Il existe plusieurs autres groupes dans ce genre comme *CanadaTurk*. Une dizaine de courriels impersonnels ont été envoyés à des jeunes femmes qui semblaient correspondre aux critères de l'étude avec une brève description de la recherche afin de solliciter leur participation. L'état matrimonial est souvent inscrit dans leur profil. Un souci a été accordé en ce qui concerne le courriel envoyé afin d'éviter toute intrusion. Comme nous n'avons eu aucune participation, nous avons changé notre méthode de recrutement.

Nous avons donc eu recours à une personne ressource de la communauté pour nous aider à recruter des participantes par « l'effet boule de neige ». Une étudiante-ressource provenant de la communauté turque de Montréal a été contactée, laquelle a été retracée par le biais d'une association universitaire. Cette personne-ressource qui

a collaboré avec nous nous a orientés vers des sujets potentiels qui correspondaient à nos critères de sélection. Nous avons remis à cette étudiante notre formulaire, notre lettre d'annonce et toute information concernant notre projet de recherche afin qu'elle puisse par la suite distribuer ces documents à des femmes de la communauté turque de Montréal.

6.5 Collecte des données

Dans le cadre de cette recherche, nous avons réalisé des entrevues semi-directives, car nous voulons, d'une part, aborder certains thèmes, et d'autre part, accéder à l'expérience singulière de chaque sujet. Cela permet d'avoir une certaine flexibilité et ouverture, tout en ayant des repères. À cette fin, deux entrevues d'une heure chacune paraissent être adéquates pour explorer l'expérience des sujets. Un intervalle d'environ une semaine, a été nécessaire entre les deux rencontres pour que l'effet d'après-coup puisse être analysé. Pour Freud, la notion « d'après-coup » renvoie à des expériences, des impressions qui sont remaniées en fonction de nouvelles expériences ou de l'accès à un autre degré de développement (Laplanche & Pontalis, 1969, p. 33). Parfois, un sens nouveau peut émerger et le sujet aura la possibilité de revenir sur des éléments qu'il a abordés lors du premier entretien.

6.6 Procédure

Notre collecte de données s'est produite de septembre 2011 à janvier 2012. Nous avons débuté l'entrevue par une première question d'ouverture « *comment avez-vous rencontré votre époux ?* ». Or, après la rencontre avec notre première participante, nous avons convenu d'apporter quelques modifications au déroulement de nos

entretiens. Nous avons alors commencé les entretiens en nous positionnant davantage face à notre recherche en étant plus explicite sur notre identité, notre parcours ainsi que notre intérêt de faire une telle recherche.

Les rencontres se sont déroulées chez les participantes et les entrevues ont été filmé avec une caméra-enregistreuse. Le choix de filmer les entrevues est justifié par le fait de mieux cerner et se rappeler, dans l'après-coup, certaines manifestations transférentielles qui nous auraient échappés afin d'être en mesure de prendre un recul avec les participantes et les entrevues. Il s'agit plutôt d'un support visuel tel un aide-mémoire.

6.7 Méthode d'analyse

6.7.1. Visualisation de l'enregistrement vidéo et transcription

La première étape consistait à visualiser l'enregistrement vidéo une première fois afin de revoir le déroulement de la séance dans son ensemble, mais aussi d'avoir un certain recul sur la rencontre avec la participante. Cette étape permet une « écoute flottante » de l'entrevue, tout en nous familiarisant avec le matériel recueilli. Ceci permet également l'émergence des premières impressions, intuitions ou questionnements chez le chercheur, tant sur le plan conscient qu'inconscient. Ces premières données qui commencent à se former sont encore embryonnaires à ce stade et restent en veilleuse dans notre esprit pour se consolider et s'enrichir au fur et à mesure de l'avancement de notre analyse.

Il s'agit d'une étape importante pour plusieurs auteurs (Giorgi, 1997), qui permet de s'immerger dans le vécu du sujet dans sa globalité. Le matériel émergeant ou les

notes, tout comme les éléments du contre-transfert, sont notés et conservés pour y revenir au besoin dans une étape ultérieure. Au total, huit entrevues ont été visualisées et transcrites, ce qui a nécessité plus de 20 h de travail d'immersion au total.

6.7.2. Construction d'une feuille d'analyse en trois temps

Une feuille d'analyse en trois temps (1^{er} degré, 2^e degré, 3^e degré) en mode paysage a été construite, laquelle illustre de manière visuelle un codage de plus en plus inférentiel. Cette feuille d'analyse est divisée en trois colonnes pour les différents degrés, le premier degré d'analyse correspondant au travail de codage plus descriptif, le second à un codage plus sélectif avec un niveau d'inférence plus élevé et le troisième aux notes des réflexions théoriques, idées et notes personnelles.

1^{er} degré d'analyse : codage et catégorisation

Les données ont d'abord été soumises à une lecture méticuleuse, en parallèle à un premier travail d'analyse par codage. Selon Paillé (2003), coder signifie lier un mot ou une expression à une unité de sens. Suite à l'analyse des données par codage, un travail de catégorisation de ces différents codes a été mené, donnant lieu à une « grille-catégorielle » pour chacune des participantes.

« Grille-catégorielle »

La « grille-catégorielle » vise dans un premier temps à schématiser l'essentiel du verbatim. Celle-ci permet d'organiser et de synthétiser les données pour avoir une vue d'ensemble. De plus, elle nous donne rapidement accès à des repères du corpus des données pour élaborer des associations ou des recoupements permettant d'écrire un énoncé ou des liens interprétatifs dans la deuxième ou troisième colonne.

Il s'agit d'un procédé plutôt systématique de catégorisation de différents thèmes afin de bâtir le « squelette » des données. Cette grille s'élabore à partir d'un premier codage qui est très proche du verbatim, suivi d'un travail de catégorisation. Pour ce faire, tous les codes ont été manipulés afin d'être rassemblés sous différentes catégories. Par exemple, « la rencontre » forme une catégorie de haut niveau, laquelle enferme d'autres sous-catégories ou thèmes comme « contexte de rencontre » ou « lieu ». La sous-catégorie « lieu » renferme à son tour des codes précis ou, parfois, des éléments du discours. Ce travail de codification se veut le plus descriptif possible du contenu.

En voici un exemple :

1- LA RENCONTRE
a. La première rencontre
i. Lieu
1. En vacances
2. Au village

2^e degré d'analyse

Dans la seconde étape de codification du matériel, la deuxième colonne (2^e degré), certains segments du discours se voient attribuer un sens ou un autre code, cette fois-ci dans un but précis d'élaboration et d'interprétation du matériel. Il s'agit donc d'un code plus conceptuel ou d'une formulation plus interprétative que lors de la construction de la grille. À ce stade, on est en mesure de proposer un lien ou une signification entre différents éléments du discours.

L'annotation d'une idée ou d'un code interprétatif dans la deuxième colonne, proche du verbatim, permet d'explorer en profondeur le sens de cet énoncé dans le discours des sujets et sa possible prévalence dans l'ensemble du corpus du verbatim (dans l'éventualité de l'associer à une autre idée, entamant ainsi le processus de liaison entre les différents éléments de sens).

De plus, le fait d'avoir le verbatim toujours à la vue sur la feuille d'analyse nous donne l'avantage de toujours retourner dans les données brutes et de faire un aller-retour dans l'avancement progressif de l'analyse des données. Cela permet aussi de relire à plusieurs reprises les propos des sujets.

3^e degré

La troisième colonne de la feuille d'analyse sert surtout à noter les mémos, les impressions, les questionnements et des repères théoriques ou de conserver des liens qui restent en suspens. Il est en quelque sorte un complément à notre journal de bord.

Tout au long de ce processus, des notes liées aux codes, aux catégories, aux liens établis ont été notés dans le journal de bord sous forme de mémos. En guise

d'exemple, pour la catégorie « rencontre » nous avons noté comme mémo un possible lien à faire : « *la rencontre se fait dans le pays d'origine, avec une rapidité surprenante* ». Ce mémo a ensuite donné lieu à des questionnements plus profonds.

6.7.3 Mise en relation

À partir de ces deux dernières colonnes, un travail de mise en relation plus élaboré a été effectué, conduisant à des paragraphes de « micro-rédaction ». Il s'agit ici de reprendre le travail des codes interprétatifs, des idées ressorties, des énoncés établis sous une thématique et de rédiger de manière plus élaborée certains phénomènes mis en lumière dans le discours des sujets. Cet exercice a été fait pour chacune des participantes dans le but de commencer à établir des liens communs entre les sujets et d'en faire émerger un sens global. Cela permet un mode de lecture plus conceptualisant qui facilitera ultérieurement l'élaboration d'une analyse dynamique commune aux sujets, la construction d'un sens et une tentative d'élaborer sur nos questions de recherche. Nous avons posé des questions aux données : qu'est-ce qui se manifeste ici ?

6.7.4 Analyse dynamique

Le travail de mise en relation s'est poursuivi en regroupant l'essentiel des propos communs à toutes les participantes. Pour ce faire, nous avons fait converger les différentes données analysées, soit : « les thèmes », « les énoncés », « les mémos du journal de bord » et nos « questions de recherche ». À partir de tous ces éléments d'analyse, nous avons procédé à une synthèse générale des données en dégagant des

thèmes interprétatifs plus communs. Ces thèmes d'analyse visent ultimement à faire ressortir l'expérience commune des participantes quant à l'objet de notre recherche.

Au total, nous avons dégagé huit grandes catégories à l'intérieur desquelles convergent l'ensemble des données recueillies pour toutes les participantes : la rencontre; le respect de la religion et de la culture; la famille; le conjoint; les garçons turcs d'ici; la représentation de soi; la transmission; le mariage exogame. Ces grands thèmes, aussi nommé catégories, regroupent à leur tour plus ou moins 25 thèmes qui résument l'essentiel de notre analyse. Par exemple, nous retrouvons dans la catégorie de la rencontre : les intentions avant le mariage, le lieu, le temps de fréquentation etc.

6.8 La rigueur dans la recherche qualitative

6.8.1 Rigueur du chercheur

En recherche qualitative, le chercheur devient son propre outil de travail de sorte que ses intuitions peuvent servir dans la démarche tout comme elles peuvent être un biais. Pour encadrer l'interaction chercheur-sujet, il importe d'avoir recours à certaines balises (Drapeau & Letendre, 2001).

D'abord, c'est par un travail d'introspection que le chercheur est en mesure de comprendre ses réactions et son attitude face à son objet d'étude. Selon Letendre et Drapeau (2001), le travail d'introspection permet d'enrichir la recherche et de comprendre les motivations intrinsèques de ses choix et actions. Par exemple, le chercheur doit être conscient de sa propre subjectivité et analyser son contre-transfert tout comme ses *a priori*. Le contre-transfert désigne « l'ensemble des réactions

inconscientes de l'analyste à la personne de l'analysé, et plus particulièrement au transfert de celui-ci » (Laplanche & Pontalis, 1967, p. 103).

Dans cette étude, l'analyse de l'attitude contre-transférentielle du chercheur est d'une importance primordiale étant donné que le chercheur partage des caractéristiques communes avec ses participantes (étant d'origine turque, d'âge et de sexe identique), ce qui pourrait amener le chercheur à avoir un contre-transfert préformé face à ses sujets.

Nous avons donc envisagé certaines mesures afin de contrer, ou du moins d'être conscients, des effets transférentiels. Cela nous a permis d'avoir une meilleure compréhension des phénomènes qui se sont produits et qui ont contribué positivement ou négativement à la direction de l'entrevue. D'abord les discussions à trois avec les directeurs de la recherche ont été des ressources importantes où nous avons la chance de faire un retour sur les entrevues réalisées afin de « désamorcer » certains effets possibles de la rencontre entre le chercheur et le sujet, comme par exemple, éclaircir des aspects du contre-transfert ou d'autres sentiments vécus durant l'entrevue. Ceci s'apparente à une technique de « debriefing » qui permet au chercheur de parler de son vécu et de départager ce qui appartient au chercheur et au sujet, c'est-à-dire d'éclairer les éléments transférentiels de l'entrevue (Letendre & Drapeau, 2001).

Ensuite, l'attention flottante, qui consiste à « suspendre les motivations qui dirigent habituellement l'attention » (Laplanche & Pontalis, 1967, p. 38), a été un outil d'entrevue très utile afin de garder la position neutre du chercheur et laisser parler le sujet librement sans privilégier aucun élément de son discours.

6.8.2 Réflexion sur la subjectivité du chercheur

Notre subjectivité est un aspect central de ce projet de recherche pour de nombreuses raisons. D'abord, ayant nous-même grandi ici au Québec et provenant du même groupe d'appartenance que nos sujets, notre expérience personnelle, notre contre-transfert et nos intuitions personnelles pouvaient possiblement être sollicités. Dans une étude qualitative la place du chercheur est cruciale dans les résultats obtenus et celui-ci peut devenir un outil de travail (Drapeau & Letendre, 2001). Dans une recherche comme celle-ci, où la réflexivité du chercheur est importante, la dynamique relationnelle qui s'installe dans les entrevues entre nous et les participantes peut avoir eu des effets sur les données obtenues. Une prise de conscience de cette subjectivité est non seulement importante, mais permet aussi d'augmenter la validité de la recherche. Les échanges et discussions avec nos directeurs de recherche, nous ont amené une meilleure introspection quant à nos idées, à nos ressentis ainsi qu'à notre propre bagage personnel.

De plus, alors que nous menions une étude sur le choix du partenaire, nous sommes nous même passé par un processus de mariage avec un partenaire d'origine turque. Notre formation et les stages cliniques effectués au cours de cette période ont fourni des outils pour prévenir, dans la mesure du possible, une projection éventuelle de nos propres a priori.

Enfin, il convient d'aborder le choix de l'utilisation de la langue française comme langue principale dans les entrevues. Nous avons décidé de parler en français pour des raisons commodes. En effet, notre pensée scientifique, nos questions de recherche, notre cadre théorique, bref, toute l'information relative à notre recherche est consignée en français dans notre esprit. L'usage de la langue française permettait donc de faire l'entrevue selon une certaine structure tout en gardant un pied dans

notre recherche, ce qui facilitait aussi les objectifs et buts poursuivis puisque nos idées et questionnements sont organisés dans cette langue. Nous reconnaissons par contre que l'usage de la langue française ne permet pas d'accéder à la richesse et à la subjectivité qu'apporte la langue maternelle. Comme nous parlons bien les deux langues, nous avons également utilisé notre langue maternelle, le turc, pour établir un lien au tout début de l'entrevue, préciser ou éclaircir une pensée ou un ressenti. Il est vrai que nous aurions pu introduire davantage la langue turque dans les entrevues.

CHAPITRE III

ARTICLE

Le choix de partenaire endogame chez quatre jeunes femmes montréalaises d'origine turque de la seconde génération : entre rupture et continuité.

Université du Québec à Montréal

Neriman Gokcen, doctorante en psychologie, Université du Québec à Montréal
neriman_g@hotmail.com

Marie Hazan, professeure au département de psychologie de l'Université du Québec à Montréal
hazan.marie@uqam.ca

Marc-Alain Wolf, professeur associé au département de psychologie de l'Université du Québec à Montréal
wolmar@douglas.mcgill.ca

Sommaire

Cet article vise à mieux comprendre l'expérience subjective des jeunes femmes de seconde génération de la communauté turque de Montréal face au choix d'un partenaire endogame. Ces femmes, qui ont grandi à la frontière de deux univers symboliques, parfois opposés, entre tradition et modernité, entre famille et société font face à des enjeux psychiques d'ambivalence en lien avec leur appartenance et leur représentation de soi identitaire. Les conclusions mettent en relief que le respect de la tradition et la religion s'avèrent des valeurs cruciales intériorisées. Toutefois, ces jeunes femmes se présentent et se représentent comme des femmes modernes et québécoises. Les résultats démontrent que la fonction du conjoint est structurante et s'avère un « compromis » en ce sens qu'il permet la continuité intergénérationnelle tout en soutenant une certaine rupture.

Mots-clés : choix du partenaire, endogamie, psychanalyse, migrant, deuxième génération

Introduction

Cet article, issu d'un essai doctoral, vise à mieux comprendre l'expérience subjective des jeunes femmes de seconde génération de la communauté turque de Montréal face au choix d'un partenaire. Pour ces jeunes femmes d'origine turque, le choix demeure principalement endogamique (turc). Quelles sont les motivations qui amènent ces jeunes filles à effectuer un « choix » - délibéré et conscient ou inconscient - endogame plutôt qu'exogame ?

Le mariage pourrait confronter les jeunes femmes de parents migrants à des enjeux filiaux et identitaires en lien avec leur appartenance. Cette alliance peut être le résultat d'un « choix » amoureux ou stratégique, d'une pression familiale ou encore, comme nous le verrons dans cet article, répondre de manière plus subtile et inconsciente à un besoin de structuration dans ses appartenances et ses représentations identitaires.

Les études démontrent que se marier à l'intérieur du même groupe d'origine est un choix préférentiel et normatif pour les femmes issues de familles migrantes (Reniers & Lievens, 1999; Santelli & Collet, 1999; Belhadj, 2003; Dupré La Tour, 2010). Quoique ces études fournissent une description exhaustive des tendances, peu d'entre elles se penchent sur les raisons sous-jacentes, encore moins sur les enjeux psychiques pouvant être présents dans l'expérience subjective de ces jeunes femmes.

Notre étude cherche à mieux comprendre l'expérience et les circonstances autour du « choix ». Nous nous interrogeons sur cette préférence pour un partenaire endogame : serait-elle reliée à un désir de continuité par rapport à leur origine et leur filiation ? Nous voulons explorer, s'il y a lieu, les aspects identitaires sous-jacents dans le choix

d'un partenaire endogame. Enfin, nous discuterons en conclusion de « l'espace du sujet » par rapport à « l'espace familial » et de la difficulté de se créer ou de s'autoriser un « espace » à soi.

Démarche méthodologique

Quatre participantes, âgées de 20 à 25 ans, nées au Québec ou arrivées en très bas âge, et qui ont épousé un partenaire venant de Turquie ont été interviewées. Ces femmes sont scolarisées au niveau collégial ou universitaire. Trois participantes portent le foulard islamique, mais présentent par ailleurs une tenue plutôt occidentale. Elles maîtrisent bien la langue française, mais parlent également leur langue maternelle, le turc.

Nous avons rencontré ces jeunes femmes à deux reprises, à une semaine d'intervalle. Au total, huit entrevues semi-directives ont été réalisées et les données obtenues ont été soumises à une analyse qualitative qui s'appuie sur certains principes méthodologiques de la « *grounded theory* » tout en s'inspirant de l'approche psychanalytique.

L'analyse des données s'est réalisée par un travail de codage en trois temps, de plus en plus inférentiel. Une fois que des énoncés et des thèmes ont été dégagés pour chacune des participantes, le travail de mise en relation s'est poursuivi en regroupant l'essentiel des propos communs à toutes les participantes. Pour cela, nous avons fait converger les différentes données analysées, soit « les thèmes », « les énoncés », « les mémos du journal de bord » et « les questions de recherche ». Au total, nous avons dégagé huit grandes catégories communes³, qui regroupent à leur tour environ 25

³ Ces huit grandes catégories sont : la rencontre, le respect de la religion et de la culture, la famille, le conjoint, la représentation de soi, la transmission, le mariage exogame, les garçons d'ici.

thèmes résumant l'essentiel de notre analyse. Nous ne développerons dans cet article que les thèmes les plus pertinents quant à nos questions de recherche.

Les résultats

La rencontre : l'ombre de la famille

Trois des participantes ont rencontré leur conjoint lors d'un voyage d'été dans leur pays d'origine alors qu'elles n'auraient pas eu l'intention de se marier, ni même de s'engager dans une relation sérieuse; la quatrième participante, Berna, a rencontré son conjoint à Montréal. Elle est la seule parmi les quatre qui décrit une « relation » d'un an qu'elle maintenait « en cachette ». La majorité des participantes ont rencontré leur futur conjoint dans le « terrain familial ». Ajda raconte par exemple que c'est sa grand-mère, en lui vantant les qualités de ce futur conjoint, qui lui a suggéré de « parler » avec ce dernier. Voilà qui est différent du mariage arrangé, lequel est décidé à l'avance par les familles. Il s'agit ici d'une « rencontre arrangée » : un proche propose, les jeunes se « fréquentent », et ce sont eux qui acceptent ou non cette proposition (Remacle, 2008).

Le poids des interdits et la religion

Un thème majeur qui ressort de nos entretiens est le respect des codes culturels et religieux dans différentes sphères de la vie des sujets comme leur rapport aux hommes et à l'interdit de fréquenter un homme avant le mariage afin de maintenir la chasteté. Pour Berna, voir son fiancé doit se faire selon un cadre sous-tendu par un principe religieux où des limites sont clairement posées et non remises en question. Lorsqu'elle a la « permission » d'aller au cinéma ou au restaurant avec son fiancé, elle est souvent accompagnée d'une personne tierce comme sa petite sœur. Ayant

intériorisé ces valeurs, elle-même peut s'empêcher de voir son « copain ». Ses rencontres avec ce garçon se résument à des contacts brefs dans des parcs ou au travail, souvent dans des lieux publics, ce qui limite la possibilité d'intimité.

Melis raconte sa difficulté à faire des activités à l'extérieur de la maison. Même les sorties avec ses amies non-turques peuvent parfois être source de conflits ou de confrontations avec son père : « Moi je voulais sortir avec mes amies, il disait non, ils vont aller boire, je ne veux pas que tu ailles boire ». Toutes les participantes exposent leur difficulté à sortir en dehors de l'espace familial, en raison des principes culturels et religieux qu'elles doivent respecter. Rencontrer un homme en dehors du regard de la famille n'est pas chose facile pour ces jeunes femmes.

Le temps de fréquentation

Interrogées sur « l'histoire du couple », les jeunes femmes semblent à court de mots. Cette absence d'élaboration sur l'histoire de leur rencontre constitue-t-elle une retenue défensive dans le cadre de l'entrevue ou signifie-t-elle, comme le mentionne une des participantes, Ceyda, « *qu'il n'y a rien à dire* »? La majorité des participantes parlent d'un temps de fréquentation très court, pour ne pas dire quasi-inexistant, qui s'est rapidement soldé par des fiançailles.

Dans ce contexte, le temps de fréquentation du couple à la manière occidentale, avec sorties et intimité, n'est pas vraiment envisageable. Deux des participantes racontent avoir pris du temps pour « fréquenter » leur « copain » : l'une en cachette, tout en le niant (« c'était en cachette, mais on ne sortait pas, c'est plus qu'il venait à mon travail. Puis il y a un parc aussi, on se voyait là-bas. »); l'autre à distance, dans le cadre d'une « relation » entretenue par Internet durant près d'un an.

La fréquentation est soit déniée, soit complètement esquivée ou mise à distance. À vrai dire, le couple commence après le moment des fiançailles, une fois qu'il a été accepté et officialisé par les parents et l'entourage. C'est là que les nouveaux couples apprennent à se connaître par Internet, à distance, ou encore sous le regard « surmoïque » des parents. Le couple ne peut donc exister par lui-même, en dehors du consentement de la famille. Neuburguer (2014) affirme d'ailleurs que le couple ne commence à exister que lorsque les partenaires *se font reconnaître* en tant que couple, de telle sorte que cela les inscrit dans un groupe social.

L'amour dans tout ça ?

Il est nécessaire de souligner que les propos des participantes portant sur leur couple et le contexte de rencontre se déploient avec beaucoup de détachement émotionnel et peu d'appropriation subjective apparente. Ajda étaye très peu ses propos, résumant l'histoire de leur rencontre à « je l'ai connu, il m'a plu, je me suis fiancée, je suis restée un an ». Elle rapporte les faits de manière indifférente, sans exprimer davantage d'affects. De son côté, Ceyda rapporte « qu'il n'y a pas grand-chose à dire sur lui ». Interrogée sur ce qui l'attirait chez son conjoint, elle démontre de la surprise : « Attirée? », demande-t-elle. Il s'agit pour certaines d'un choix plutôt raisonné : « pourquoi pas » ou « ce n'est pas vraiment un mariage d'amour je pourrais dire, c'est vraiment se connaître au fur et à mesure » disent-elles. Pour les deux autres, la question de l'amour est abordée de manière discrète. Leur discours manifeste est dénué de référence à l'amour-passion et à l'intimité du couple dans ses dimensions pulsionnelles et romantiques.

Un idéal familial

Pour ces jeunes adultes, ce qui importe avant tout est leur appartenance à une famille unie. Leurs propos traduisent un idéal familial qu'elles vénèrent, dans lequel les parents sont souvent des figures idéalisées. Elles éprouvent la nécessité d'insister sur le fait qu'elles ont reçu une bonne éducation où « tout a été donné et montré de toutes les bonnes façons », comme le mentionne Ceyda.

Derrière cette idéalisation de leur famille, nous observons une menace de séparation. Berna, Ceyda et Melis racontent leur peur de voir s'installer une distance si elles avaient épousé un étranger. L'histoire de Ceyda, qui a fait un mariage exogame avec un musulman non turc, illustre comment elle s'est retrouvée seule et exclue de sa famille lorsqu'elle a décidé « d'écouter son cœur » alors que ses parents n'étaient pas d'accord avec son choix.

Conflit identitaire : un « aller-retour » ambivalent entre « la femme turque » et « la femme québécoise »

L'ambivalence dans les choix identitaires

La compréhension du choix de partenaire est complexe et renvoie autant à des processus intrapsychiques qu'à certains aspects identitaires (Lemaire, 1979; Lemaire, 2004; De Singly, 2005; Kaufmann, 2010; Neuburger, 1997). Les discussions autour de « qui elles ont choisi ? » nous ont naturellement amenée à la question « qui sont-elles ? ». Comment ces femmes se perçoivent-elles, dans les registres tant conscients que fantasmés? Même si leur mariage, leur manière de rencontrer un homme, leur discours sur la transmission, l'héritage et la famille démontrent des aspects plus

traditionnels en elles, la parole des participantes se situe du côté de la modernité : ces jeunes femmes se présentent et se représentent en tant que femmes modernes et québécoises. Le discours des jeunes femmes turques indique en effet un sentiment d'identification québécoise; toutes les participantes affirment avec une certaine fierté avoir grandi avec les Québécois. Melis exprime avec insistance son appartenance à la culture québécoise: « Tu dois le voir par mon accent, j'ai grandi avec des Québécois, j'ai toujours eu des amis québécois ». Plus encore, les participantes se distinguent des autres femmes de leur communauté en se décrivant comme différentes, plus ouvertes. On note par là un mouvement de recul, une désidentification avec la femme turque. Ajda rapporte en ce sens : « Je n'ai pas vraiment été avec les filles turques, mais je les trouve renfermées, elles n'ont pas l'esprit ouvert ». Il apparaît que ces femmes ne veulent pas correspondre à l'image de la femme turque.

Leurs propos concernant la perception qu'elles ont d'elles-mêmes laissent voir un mouvement identificatoire ambivalent, marqué par une appartenance québécoise et une mise à distance de la représentation de la femme turque, en même temps que par un besoin de rappeler la nécessité de « ne pas oublier d'où [elles viennent] et qui [elles sont] » et de « garder ses racines », comme l'affirment Melis et Berna. On assiste à des mouvements d'allers-retours : Ajda s'affiche Québécoise par moments, puis se rétracte : « [...] mais je suis attachée à ma culture, j'aime mon pays, mais j'aime aussi les personnes d'autres cultures », comme s'il s'agissait d'une dualité identitaire dans son psychisme.

Ces mouvements dynamiques reliés à leur représentation de leur identité, marqués d'allers-retours, se manifestent également par rapport au thème de la langue, un élément identitaire qui les définit. Tandis qu'elles manifestent plus de proximité avec la langue française, par laquelle elles se valorisent en nous en expliquant la richesse et l'importance, elles affirment avoir des difficultés avec leur langue maternelle. La

langue peut parfois devenir un élément d'inclusion et d'exclusion, autrement dit un facteur de rapprochement et de mise à distance. Melis se positionne parfois comme l'étrangère, la Québécoise qui ne parle pas bien la langue turque, allant même jusqu'à exprimer un sentiment d'étrangeté et de rejet, tout en réaffirmant rapidement son sentiment d'appartenance au turc. Ainsi, tout comme l'image de la femme turque et celle de la femme québécoise, les langues française et turque entrent également en compétition.

Une autre dualité, cette fois-ci plutôt paradoxale parce qu'elle soulève un décalage entre la parole et le manifeste, est mise au jour lorsqu'une des participantes (Melis) dit « Tu dois le voir par mon accent », affirmation dont le contenu latent pourrait être « Ne vois-tu pas à quel point je suis Québécoise ? ». Ne nous communique-t-elle pas ici son identité québécoise et la manière dont celle-ci est audible? Ce que nous *entendons* dans ses paroles est bien son accent québécois, mais ce que nous *voyons* avant tout est le foulard islamique porté par cette participante.

« Il faut choisir »

La migration place l'individu dans une position de double appartenance, chacune d'elle renvoyant à des représentations sociales diverses, comme c'est le cas de ces jeunes femmes qui expriment à la fois être Turques et Québécoises. Plutôt qu'une intégration de ces différentes facettes de soi, les sujets parlent d'une difficulté à les concilier comme si un choix s'imposait : « Si on se marie avec un homme qui est d'une autre origine, on ne sera plus... c'est plus dur je pense de décider de son identité, exemple, est-ce que je suis Turque, Arabe ou Québécoise... ». Épouser un conjoint exogame viendrait-il accentuer l'ambivalence identitaire et la difficulté d'en choisir une ? Melis est également habitée par la nécessité de trancher par rapport à la question de l'identité : « Mais je me dis : il faut choisir, il faut faire des choix, et les

choix que tu vas faire vont faire de la peine à ta famille ou t'affecter toi pour le reste de ta vie ». Cette dualité identitaire amène une quête, mais ce qui semble surtout être source de souffrance est la nécessité de choisir : « Je pense que c'est un déchirement pour les filles parce que tu veux te conformer à ta famille; en même temps, tu es dans une société où tu n'as pas le choix de t'adapter, Des fois, tu es déchirée entre deux » comme le mentionne Berna. Melis parle de son impression d'avoir une double personnalité : « Autant il y a des choses qu'elles [les filles turques] cachent de leur famille, autant il y a des choses qu'elles cachent de leurs amis. C'est comme si tu avais une double personnalité je crois ». Ces deux identités ne peuvent-elles pas cohabiter ensemble ?

Dans un article sur les femmes musulmanes et leur image de soi, Ilyasoglu (2006) rapporte une ambivalence quant à leur rôle et leur identité. En grandissant au sein d'une famille et d'une communauté qui obéissent à des codes et des représentations différentes de ceux de la société d'accueil, les femmes issues de familles migrantes turques semblent se trouver aux prises avec des représentations identitaires difficiles à concilier, source de souffrance et de quête identitaire. Qui sont-elles ? Quelle identité choisir ? Et à quel prix ?

La fonction du conjoint endogame : un compromis

Un homme de famille, et moderne

Dans les critères recherchés chez un futur conjoint, ce qui est avancé par les participantes est le souhait de trouver un homme capable de jouer un rôle paternel. Ce qui compte pour Ceyda est d'être avec un homme capable de prendre en charge sa

famille et d'être le père de son fils. Toutes les participantes parlent de la nécessité pour le futur conjoint d'être proche de leurs parents et de vouloir prendre soin d'eux (« *caring* »).

Selon les propos recueillis, la fonction du conjoint se résume à consolider les liens de filiation en évitant la séparation avec la famille tout en favorisant la transmission de certaines valeurs traditionnelles. Le conjoint qui provient de la Turquie amène avec lui ses référents culturels, sa connaissance de l'histoire et de la langue. Nos données démontrent que celui-ci permet d'enrichir la langue turque des participantes : il corrige les fautes, reformule et soutient l'apprentissage de la langue, favorisant ainsi la proximité avec les parents. Il les « réaligne » ainsi dans la transmission de certaines valeurs traditionnelles, soit la religion, la langue, le respect et l'attachement aux parents, ce qui les empêche du même coup de remettre en question les interdits et valeurs qu'elles ont intériorisés et qui les rattachent à leur famille. Elles s'inscrivent de cette manière dans une continuité intergénérationnelle.

En contrepartie, elles recherchent un homme « ouvert d'esprit », « qui laissera la liberté », qui aidera dans les tâches ménagères – dans le partage desquelles il y aura par ailleurs une égalité. Berna nous affirme qu'elle n'est pas « la bonne à la maison » et qu'elle ne sait pas cuisiner et qu'il devra l'aider. Ainsi, un couple moderne est également fantasmé à travers cet homme idéal, ayant des valeurs familiales et traditionnelles.

Le récit des participantes met au jour qu'elles se retrouvent à « prendre les devants » dans le couple, occupant la position de la femme Québécoise qui connaît bien la langue et la culture locale et celle qui défend la loi 101. L'époux turc soutient donc la représentation identitaire des participantes en tant que femmes modernes et québécoises.

Nous avons finalement cherché à comprendre pourquoi le partenaire turc né au Québec n'est pas retenu comme conjoint possible. La perception que les participantes ont de ces hommes s'est révélée défailante : « perdus, immatures, pas de but dans la vie », ne pensant pas au futur ou au mariage. Selon leurs perceptions, ils sont situés en dehors de l'espace familial et n'ont pas de projet de mariage, ce qui les rend sans ancrage et sans identité. Comment pourraient-ils favoriser la transmission, qui nécessairement réinscrit dans la filiation, alors qu'ils sont perçus comme affranchis de leur famille ?

Interprétation et discussion des résultats

Ces femmes, qui ont grandi à la frontière de deux univers symboliques, parfois opposés, entre tradition et modernité, entre l'Orient et l'Occident, entre religion et laïcité, entre famille et société font face à des enjeux psychiques importants en lien avec leur appartenance et représentation identitaire. Comme elles le mentionnent, elles se sentent parfois prises entre la société et leur famille, ce qui conduit à un « déchirement identitaire » ou une « double personnalité », et qui pose aussi la question de la rupture et de la continuité intergénérationnelle : comment préserver sa culture d'origine dont sa langue, sa religion et ses valeurs, transmis par la famille, tout en correspondant à l'image de la jeune adulte québécoise ? Chez nos participantes, ce conflit s'exprime à travers les représentations identitaires auxquelles elles adhèrent : entre la Québécoise et la Turque, la traditionnelle et la moderne, le « je » et le « nous », le français et le turc. Elles sont au carrefour de différentes représentations identitaires héritées de leur société d'origine et d'accueil. Nos résultats mettent en relief des mouvements dynamiques d'aller-retour reflétant une ambivalence, une confusion identitaire. La fonction d'un conjoint turc serait-elle de

pouvoir faire face à ce vécu psychique marqué d'ambivalence et de « déchirement », donc nécessairement source de souffrance et de quête identitaire ?

On peut effectivement croire que le conjoint turc répond à une dynamique intérieure conflictuelle entre le besoin de préserver les liens de filiation, de conserver le traditionnel, de « garder ses racines », et le désir d'appartenir à la société québécoise, en voulant projeter l'image d'une femme moderne et québécoise. Les sujets ont « choisi » des hommes qui sont à la fois représentés ou fantasmés comme modernes, et considérés comme des hommes de famille, traditionnels. Dès lors, le choix du partenaire est entendu comme un « compromis » en ce sens qu'il permet la continuité intergénérationnelle tout en satisfaisant certains aspects identitaires « modernes » auxquels elles s'identifient.

La spécificité de notre étude est de soulever certaines nuances et paradoxes à travers le discours des sujets. Ces femmes respectent leur religion et leur famille, ont effectué un mariage selon un modèle traditionnel et ont épousé des hommes venant du même pays d'origine, de la même ville, voire du même petit village que leurs parents. Ces hommes ont été choisis surtout pour leurs qualités traditionnelles (un homme pourvoyeur de soin, un homme paternel et familial). Toutefois, à travers ce couple d'apparence traditionnel, elles se retrouvent plus autonomes, scolarisées et indépendantes financièrement que leurs conjoints. Il y a ici une inversion des rôles homme-femme.

La revue de littérature nous permet de constater que le choix du partenaire n'est pas « quelconque, indifférent, mais au contraire hautement tributaire de l'histoire propre du sujet » (Lemaire, 1979, p. 53). Il a une fonction de structuration et de construction identitaire. Par « structuration identitaire », Kaufmann entend la recherche d'une cohérence avec soi-même, autrement dit un « Moi cohérent » lié à la « recomposition des identités, donc à l'histoire particulière de la personne » (2010, p. 14).

Notre étude permet d'entrevoir une autre nuance, à savoir que les points de rupture et de continuité face à la génération antérieure sont variés. Pour ces jeunes femmes issues de familles religieuses et plutôt traditionnelles, mais ayant grandi dans un contexte pluriculturel d'un État laïc, l'adaptation dans la sphère publique est nécessaire. La position qu'elles occupent au sein de leur famille témoigne qu'elles sont différentes de leurs parents. Elles représentent en effet la première génération de femmes scolarisées et diplômées, ce qui augmente ainsi le fossé entre elles et leurs parents. Cette position leur donne un statut de femme émancipée non traditionnelle dans la sphère extérieure et publique. Par contre, sur le plan intime et relationnel, nous constatons l'inverse : elles restent souvent plus traditionnelles au niveau des valeurs familiales et religieuses ainsi que dans certains aspects de leur vie de couple. Elles s'inscrivent en *continuité* dans la sphère familiale et intime, mais présentent une *rupture* surtout concernant leur représentation de soi identitaire et comment elles se projettent dans la sphère publique.

Le sujet héritier d'une double appartenance est confronté à un défi important pour arriver à se définir, soit de préserver des éléments identitaires empruntés à sa culture d'origine tout en s'adaptant à son nouvel environnement social et culturel (Normand & Hohl, 1996). C'est à travers un processus de remaniement psychique que le sujet est amené à trouver l'entre-deux, l'espace transitionnel entre les deux cultures qui constituera un espace créatif propre à chacun. Dans cet espace, l'individu peut *jouer* entre ses appartenances et les représentations de soi auxquelles il s'identifie : préserver ou non des éléments identitaires transmis de sa culture d'origine tout en y incorporant de nouvelles identifications avec lesquelles il peut constituer sa propre individualité.

L'analyse du discours des sujets ne permet pas d'identifier clairement un espace transitionnel d'entre-deux. Les résultats démontrent plutôt un surinvestissement de l'espace familial et peu d'espace d'investissement qui leur soit propre. Elles s'inscrivent dans la transmission : leur discours rend compte d'une idéologie familiale et d'un respect de la religion et des valeurs culturelles. Cela pourrait expliquer la difficulté pour certaines de s'autoriser ou de se créer un espace en dehors du cercle familial, parce qu'elles ne veulent pas remettre en question les interdits et valeurs qu'elles ont intériorisés. Il semble difficile de se donner cet espace identitaire lorsque cela menace le lien ou la cohésion familiale.

La rencontre avec le conjoint s'est d'ailleurs faite sous l'égide de la famille et de son regard surmoïque. Ce modèle de rencontre, traditionnel, semble plus « économique » sur le plan psychique que la création d'un espace de rencontre avec un homme d'ici, ce qui conduirait à une certaine forme de transgression. Ces femmes peuvent-elles vraiment s'autoriser elles-mêmes, alors qu'elles ne le sont pas par leur famille, à fréquenter des garçons à la manière occidentale, c'est-à-dire avec des sorties et un partage d'intimité ? Peuvent-elles se donner un espace, en dehors du cercle familial et du poids de la transmission, pour explorer, se trouver et se définir ? Il est fort probable que non, mais nous savons, d'après notre propre connaissance et expérience de ce contexte culturel, qu'il existe toujours des moyens de contourner ces interdits et limites et de trouver des compromis. Affronter les valeurs familiales demande beaucoup d'efforts et risque de fragiliser l'équilibre psychologique ainsi que le lien filial chez ces participantes.

Les sujets semblent recourir *de manière défensive* à un « Moi-familial »⁴ qui sert d'étayage et de soutien identitaire, limitant du coup la possibilité de transgresser les limites, ou même de « négocier » leur espace sur le plan intime, ce qui pourrait empêcher l'ouverture d'un espace de construction identitaire personnel et créatif (où les deux représentations identitaires peuvent cohabiter).

Certaines de nos participantes nous diront que, pour elles, ce n'est ni un mariage d'amour, ni un mariage de raison, mais peut-être quelque chose entre les deux. Chez ces jeunes femmes, le couple est évidemment un tremplin pour la famille, contrairement aux jeunes du siècle actuel qui rechercheraient une utopie de l'amour (Hazan 2014).

Conclusion

Trois lignes directrices sont développées dans cet article : la famille comme espace investi et idéalisé, l'ambivalence dans les représentations identitaires et la fonction du conjoint endogame dans la transmission et les liens de filiation. Le conjoint turc répond à un besoin de préserver les liens de filiation, le respect de la tradition et de la religion. De cette manière, les participantes s'inscrivent dans une continuité intergénérationnelle. En même temps, nous avons vu que leur couple permet de soutenir leur représentation identitaire de femmes québécoises et modernes. Ainsi, on peut croire que le partenaire endogame chez ces jeunes femmes s'avère un « compromis » psychique en ce sens qu'il permet de s'inscrire à la fois dans une continuité et une rupture intergénérationnelle.

⁴ En allusion au concept de Moi-peau de Didier Anzier qui désigne une représentation dont le Moi de l'enfant se sert, durant les phases précoces de son développement, pour se représenter lui-même, à partir de sa propre expérience de la surface du corps (Kaes, 2007), c'est-à-dire un « Moi » par étayage sur la famille afin de se représenter, se contenir et se définir.

Références

- Belhadj, M. (2003) Choix du conjoint et stratégies matrimoniales de jeunes femmes françaises d'origine algérienne. *Revue européenne des migrations internationales*, 19(1), 2-24.
- Dupré Latour, M. (2010). Choix conjugal, appartenance et consentement. *Dialogue-Recherche sur le couple et la famille*, 1(187), 34-45.
- Freud, S. (1914\1969). Pour introduire le narcissisme. In *La vie sexuelle* (pp. 81-105). Paris : PUF.
- Hazan, M. (2014). *Le couple : réussir l'impossible. Entre idéal et réalité*. Québec : Les éditions Québec-livres.
- Hohl, J. & Normand, M. (1996). Construction et stratégies identitaires des enfants et des adolescents en contexte migratoire : le rôle des intervenants scolaires. *Revue française de pédagogie*, 117, 39-52.
- Ilyasoglu, A. (2006) Le rôle des femmes musulmanes en turquie: identité et image de soi. Cemoti, n° 21 [En ligne] mis en ligne le 13 mai 2006. URL : <http://cemoti.revues.org/document558.html>.
- Kaes, R. (2007). Du Moi-peau aux enveloppes psychiques. Genèse et développement d'un concept. *Le carnet Psy* 4(117), 33-39.
- Kaufman, J-C. (2010). *Sociologie du couple*. France : PUF.
- Lemaire, Jean-G. (1979). *Le couple : sa vie, sa mort. La structuration du couple humain*. Paris, France : Payot.

- Lievens, J. (1999). Family-forming migration from Turkey and Morocco to Belgium : The demand for marriage partners from the countries of origin. *International Migration Review*, 33(3), 717-744.
- Neuburger, R. (2004). *Nouveaux couples*. Paris: Odil Jacob.
- Reniers, G., Lievens, J. (1999). Stéréotype en perspectives. Aspect de l'évolution des pratiques matrimoniales chez les Turcs et les Marocains en Belgique. *Revue européenne des migrations internationales*, 15(3), 125-149.
- Remacle, X. (2008, juin). *Les jeunes issus de l'immigration musulmane face au mariage : entre traditions et modernité*. Communication présentée à la Journée de réflexion sur les enjeux du mariage chez les jeunes issus de l'immigration. Actes du colloque organisé par La Fédération Laïques des centres de planning familial (FLCPF), Bruxelles, Belgique. Récupéré du site : www.cocof.irisnet.be
- Santelli, E., Collet, B. (2003). Comment repenser les mixités conjugales aujourd'hui? Modes de formation des couples et dynamiques conjugales d'une population française d'origine maghrébine. *Revue européenne des migrations internationales*, 19(1), 51-79.
- Singly, F. (1993). *Sociologie de la famille contemporaine*. Paris : Armand Colin
- Streiff-Fenart, J. (1985). Le mariage : un moment de vérité de l'immigration familiale maghrébine. *Revue européenne de migrations internationales*, 1 (2), 129-141

CHAPITRE IV

CONCLUSION ET DISCUSSION

7.1 Rappel des objectifs de cette recherche

Nous avons rencontré quatre jeunes femmes d'origine turque de la seconde génération. Nous avons écouté leurs histoires, leurs parcours, discuté ensemble à l'intérieur d'un cadre de rencontre défini par certains repères fournis par l'approche psychanalytique et par la théorisation enracinée (MTE). Pour tenter de répondre à nos questions de recherche, nous avons effectué huit entrevues semi-directives auprès de ces quatre jeunes femmes d'origine turque venues en bas âge ou nées au Québec, mariées toutes à des conjoints endogames de Turquie, afin de mieux comprendre à partir de leur propre expérience leur choix de partenaire. Ces entrevues menées dans un esprit d'ouverture et d'écoute nous ont permis de nous rapprocher de l'expérience des sujets.

Cet essai doctoral d'approche qualitative visait à mieux comprendre l'expérience subjective des jeunes femmes de seconde génération issues de la communauté turque de Montréal face au choix d'un partenaire. Nous nous sommes questionnés sur les enjeux possibles dans le choix d'un partenaire endogame. Comment ces femmes ont-elles rencontré leur conjoint et dans quel contexte ? Quelles sont les motivations qui amènent ces jeunes filles à effectuer un « choix » - délibéré et conscient ou

inconscient - endogame plutôt qu'exogame ? En quoi ce choix endogame peut-il être compris en termes de rupture et de continuité intergénérationnelle?

7.2 Les principales conclusions de cette étude et réflexion

Les données obtenues ont permis de mieux comprendre comment le parcours et l'expérience de vie influencent le choix d'un conjoint de la même origine chez quatre jeunes femmes montréalaises d'origine turque de seconde génération.

L'article qui résume l'essentiel de nos résultats s'est d'abord centré sur l'expérience de vie familiale. Les données mettent en relief que l'ombre de la famille pèse en ce qui concerne les normes culturelles et religieuses dans la manière de rencontrer un homme : le respect de la tradition et la religion s'avèrent des valeurs cruciales intériorisées. Un sentiment d'attachement et un idéal familial qu'il faut préserver habitent les sujets.

Malgré ces aspects plus traditionnels, les participantes se présentent et se représentent comme des femmes modernes et québécoises. L'analyse du discours permet de retracer des représentations identitaires souvent ambivalentes: entre la Québécoise et la Turque, la traditionnelle et la moderne. Ces femmes nous disent se sentir parfois prises entre la société et leur famille.

Les données ont mis en évidence que la fonction du conjoint est essentielle en ce sens qu'elle permet de consolider les liens de filiation en évitant la séparation avec la famille et en préservant le sentiment d'unité familiale. D'ailleurs, un des critères dans la sélection initiale du futur époux était d'avoir une « sensibilité », un « attachement »

envers leur famille. Les participantes s'inscrivent de cette manière dans une continuité intergénérationnelle avec leur famille puisque le conjoint amène un certain mode de vie conforme à la vie et aux attentes familiales. Il permet aussi la transmission et l'apprentissage de la langue turque. En même temps, ce choix endogame est également soutenant quant à leur représentation identitaire en tant que femmes québécoises et modernes dans le couple, puisqu'elles se retrouvent à occuper un rôle plutôt « moderne ».

7.3 Apports et limites de cette recherche

Notre étude est une première sur les jeunes femmes de deuxième génération de la communauté turque de Montréal. Il s'agit d'une population qui n'a presque pas été étudiée, mais qui pourtant grandit au sein de la société québécoise. Les recherches se penchent de plus en plus sur les femmes de seconde génération venant de familles migrantes, et plus particulièrement sur les jeunes femmes musulmanes. La société commence à s'intéresser à elles; leur comportement, leur adaptation et leur place au sein de notre société moderne. Mais très peu d'études existent au Québec sur les jeunes femmes musulmanes de seconde génération et encore moins sur leur choix de partenaire.

Quelques études ont déjà traité du thème du choix de partenaire en Europe, par exemple, Santelli et Collet (2012) qui ont décrit les comportements et les tendances dans une perspective plus sociologique auprès de sujets d'origine maghrébine, turque et sahéenne. Cependant, très peu d'entre elles se sont réellement penchées sur ce phénomène en profondeur dans une approche qualitative et ouverte.

Dans le cadre de cette étude, nous avons tenté de comprendre ce phénomène d'un point de vue psychique et phénoménologique à partir de l'expérience vécue, et ce, à travers les yeux d'un sujet, en leur accordant un espace de parole et d'expression. Il s'agit d'une étude qui a une certaine profondeur. Outre l'espace de parole offert, nous avons tenu compte de plusieurs éléments dans l'analyse du discours : le contexte de la rencontre intersubjective, les éléments transférentiels, le décalage entre la parole et les actions, les contradictions, les défenses et les affects dans le discours ont tous été des éléments qui sont venus enrichir notre compréhension du phénomène. Ces données ont également aidé à faire des liens. Par exemple, une des participantes a enlevé son foulard (tout en le gardant près d'elle) lors de notre deuxième rencontre, suite à la première entrevue où nous avons surtout abordé le thème de son mariage, qui révélait beaucoup d'aspects traditionnels dans ses choix. A-t-elle voulu nous montrer une image plus « moderne » d'elle lors de cette dernière rencontre? Par sa profondeur, cette étude aide donc à soulever certaines nuances, paradoxes qui peuvent se présenter au-delà de la parole explicite. Il s'agit également d'une étude « dynamique » en ce sens que nous percevons certains mouvements de « recul et d'approche », des « allers-retours » entre le désir de s'émanciper et le désir de « garder ses racines ». Elle permet notamment de comprendre comment s'articule le conflit entre continuité et rupture intergénérationnelle d'une manière dynamique.

Une limite importante qui pourrait être adressée à notre étude est son nombre limité de sujets et la prudence à garder pour la généralisation des données. En effet, notre échantillon ne peut être représentatif de toutes les jeunes femmes d'origine turque ayant grandi à Montréal. Notre échantillon n'inclut pas les femmes qui ont épousé un homme turc de seconde génération. Qu'en est-il des hommes turcs de seconde génération face au mariage ? Comme il s'agit d'un essai doctoral, nous nous sommes limités à quatre sujets recrutés, lesquels se sont avérés homogènes dans leurs caractéristiques : trois d'entre elles portent le voile islamique depuis leur jeune âge,

elles sont diplômées ou presque et ont épousé des hommes venant de Turquie, donc de première génération. Malgré les efforts entrepris et les nombreuses tentatives, nous n'avons pu recruter un cas de mariage exogame afin de comparer les éléments du discours et le récit des sujets. Seule l'histoire d'une des participantes nous donne quelques points de repère et de comparaison quant à l'expérience du choix d'un partenaire exogame.

En raison de l'ampleur de cette recherche et de la place limitée pour développer les résultats obtenus, nous n'avons pu approfondir nos constatations et nous nous sommes limités à des questionnements et réflexions théoriques brèves. Les points développés méritent d'être étayés davantage dans d'autres études afin de solidifier l'ancrage scientifique des conclusions. Les thèmes de la rupture et de la continuité et l'ambivalence qui peuvent en découler demandent à être davantage étayés. L'intégration des différentes représentations identitaires et la place de la religion et de la modernité chez les jeunes méritent également d'être étudiées davantage.

La dynamique relationnelle qui s'installe dans les entrevues entre le chercheur et les participantes est importante et peut avoir des effets sur les données obtenues. Il convient donc de questionner la posture affirmative des sujets concernant leur appartenance québécoise, et de se demander si la rencontre a pu influencer cette position. Il est possible que nous reflétions l'image d'une femme éduquée et intégrée (comme l'affirme Melis « émancipée »), et que cela ait suscité un mouvement identificatoire afin d'obtenir une satisfaction narcissique, d'autant plus que la représentation sociale de la femme québécoise pourrait être associée à la modernité, à l'éducation et au pouvoir, tandis que la représentation sociale de la femme turque pourrait être associée à la tradition, la religion et à la soumission. Cela pourrait avoir suscité d'autres défenses et une valorisation de l'appartenance à l'identité québécoise

chez les sujets, ne voulant pas être perçus comme des femmes traditionnelles. Nous avons, dans la mesure du possible, prêté une oreille vigilante à toutes les manifestations possibles lors de l'interprétation de nos résultats.

Par ailleurs, il est intéressant de pousser la réflexion à ce sujet sur le débat concernant l'interdiction du port du voile islamique dans la sphère publique au Québec en 2013. Les enjeux ressortis dans cette étude semblent, dans une certaine mesure, faire écho à une réalité de la société québécoise qui donne lieu actuellement à des débats socio-politiques d'une importance majeure sur la scène publique, telle que la Charte des valeurs québécoises. Le fait que toutes ces femmes aient été rencontrées en 2012, soit avant les principaux événements qui ont accentué la polarisation des discours autour de la question culturelle au Québec en 2014, permet de voir la façon dont ces jeunes se perçoivent avant même la division du discours ambiant. Il s'agit donc d'une réalité qu'on ne peut ignorer chez les jeunes migrants. Notre étude peut apporter une source de réflexion qui peut alimenter les questionnements sur l'évolution de la société québécoise et les enjeux débattus. Dans le cas de ces quatre jeunes femmes, qui se présentent et représentent comme modernes dans la sphère publique, peut-on penser que leur voile islamique est un représentant symbolique de leur identification et appartenance culturelle et religieuse ? Peut-on croire que le voile a plusieurs fonctions, entre autres, identitaires ? Tout comme le conjoint endogame, le voile islamique permet-il d'avoir un « Moi cohérent » face au vécu marqué de « déchirement »⁵ ou de « double personnalité »⁶ entre la société et la famille, entre la sphère privée et publique ? Ce sont là des questions qui méritent des réflexions et des études plus spécifiques.

⁵ Terme utilisé par Berna

⁶ Terme utilisé par Melis

APPENDICE A

CANEVAS D'ENTREVUE

Rencontre 1

Bonjour,

Je suis étudiante au doctorat en psychologie de l'UQAM et je m'intéresse au projet de mariage des jeunes femmes turques de la seconde génération de migrants. Dans le cadre de ma recherche doctorale, nous nous interrogeons sur le choix du partenaire endogame chez les jeunes venant de la communauté turque de Montréal comme vous. Merci d'avoir accepté de participer.

Nous cherchons à mieux comprendre comment s'effectue le choix du conjoint tout en sachant qu'il y a pour les femmes turques une préférence à épouser un homme turc. Par exemple, nous voulons explorer les motivations qui ne sont pas toujours conscientes, s'il y a des conditions qui influencent ou favorisent leur projet de mariage.

Étant donné que vous êtes un exemple de femme qui a fait un mariage endogame, j'aurais quelques questions à vous poser.

[Rappel de la confidentialité, du déroulement ainsi que le consentement libre.]

THÈME DE LA RENCONTRE

- Comment avez-vous rencontré votre époux ? Pouvez-vous me parler de l'histoire de votre relation ?

AVANT LA RENCONTRE

- Est-ce que vous pensiez épouser un Turc ?
- Quel genre d'homme pensiez-vous épouser ?

- Pourquoi avez-vous choisi un homme turc ? En quoi l'homme turc est différent des autres ?
- Avez-vous déjà fréquenté ou eu des sentiments face à des hommes d'autres origines ?

LES PARENTS

- Comment vos parents ont-ils réagi face à votre choix ?
- Pensez-vous que vos parents avaient des attentes face à votre mariage ?
- Qu'est-ce que vos parents ont véhiculé, d'après-vous, concernant le mariage ?
- Pensez-vous avoir reproduit le même modèle que vos parents ?
- Pouvez-vous me parler de votre histoire familiale (histoire de migration, difficultés post migratoires) ?
- Quelle est votre relation avec votre belle-famille ?

Rencontre 2

L'APRÈS-COUP DE L'ENTREVUE

- Avez-vous repensé à notre première rencontre ?
- Avec quelle impression êtes-vous restée ?

LE FUTUR

- Qu'est-ce que vous souhaitez pour vos enfants : un mariage turc ? Y a-t-il de l'ouverture vers la mixité ?

LA LANGUE

- Quelle langue parlez-vous avec vos parents à la maison ? Avec votre conjoint ?
- Comment se fait l'équilibre des langues à la maison ? Est-ce difficile ?
- Est-il important pour vous que votre conjoint parle la même langue que vos parents ?

IDENTITÉ DE LA FEMME TURQUE

- Comment être une femme turque dans cette communauté ? Comment peut-on se représenter socialement la femme turque ?
- De quel modèle de femme vous sentez-vous le plus proche ? Pensez-vous être une femme plus traditionnelle ou plus moderne ?
- Le mariage a-t-il changé votre rapport à la tradition ou à la religion ?
- Qu'est-ce qui a changé chez vous depuis votre mariage ?

FIN DE L'ENTREVUE

- Comment expliquez-vous cette question de l'endogamie ?
- Qu'avez-vous retiré de nos rencontres ?

***Autres thèmes de discussion pouvant être explorés**

- Participez-vous à des activités communautaires ?
- Allez-vous à des mariages turcs de votre communauté ?
- Comment les jeunes de votre communauté se rencontrent-ils ?
- À quelle communauté appartenez-vous ?
- Quelles sont vos valeurs, croyances et pratiques religieuses ?
- Le voile : pouvez-vous me raconter comment vous avez commencé à le porter ?

APPENDICE B

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT LIBRE

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT LIBRE ET ÉCLAIRÉ

PROJET DE RECHERCHE DOCTORALE

FILIATION et PROJET DE MARIAGE

*des jeunes femmes de la seconde génération
issues de la communauté turque de Montréal*

Neriman Gokcen, Doctorante au Psy.D

Département de psychologie, UQAM

Cette étude est menée sous la direction de :

Marie Hazan, psychologue, psychanalyste et professeure au département de psychologie de l'UQAM et Marc-Alain Wolf, psychiatre à l'hôpital Douglas et professeur associé au département de psychologie de l'UQAM.

But de la recherche : Nous désirons comprendre comment s'effectue le choix du conjoint chez les jeunes femmes issues de la communauté turque de Montréal, explorer les processus impliqués dans le choix du partenaire et les motivations de ces femmes à choisir des partenaires de la même origine.

Déroulement : Une participation à deux entretiens individuels (environ 1 h-1 h 30 chacun) sur des thèmes en lien avec votre projet de mariage est requise. Vous pouvez choisir l'endroit de la rencontre (par exemple, à domicile ou à l'UQAM). Les entretiens seront enregistrés.

Règle de confidentialité : Les renseignements fournis seront strictement confidentiels. Les noms ou toute information relative à votre identité seront modifiés de manière à ne pas vous retracer. Toutes les données recueillies seront gardées sous clé, et seule la chercheuse principale y aura accès. Les informations seront conservées pour une période de 5 ans après la fin de l'étude et seront détruites après cette période.

Votre participation permettra l'avancement des connaissances dans ce domaine d'étude et nous permettra de mieux comprendre l'expérience des femmes face à la question du mariage. Il nous semble peu probable que le récit de l'expérience suscite des difficultés. Nous tenterons d'emblée de respecter votre rythme et de nous adapter à vos réticences éventuelles. Mais en cas très peu probable de difficultés, vous pouvez choisir de continuer ou non l'entrevue et si les difficultés persistent, vous pourrez rencontrer une personne ressource, si vous le souhaitez. Le cas échéant, nous vous référerons à une ressource externe.

Il est possible de consulter l'Essai doctoral après publication. Si vous le souhaitez, vous serez aussi informées des articles soumis aux revues par le biais d'un courriel (la démarche pour avoir accès à l'article ou la revue en question sera précisée), ou vous pourrez toujours faire une demande des résultats auprès de la chercheuse principale.

La participation à cette recherche est entièrement volontaire. Vous pouvez vous retirer à tout moment sans préjudice.

CONSENTEMENT LIBRE ET ÉCLAIRÉ :**Identification du participant :**

Je déclare avoir pris connaissance des informations ci-dessus, et je consens librement à participer à cette recherche.

Nom : _____ Prénom : _____

Signature : _____ Date : _____

Identification des responsables :

Nom de la chercheuse principale : Neriman Gokcen

Signature : _____ Date : _____

Nom de la directrice de recherche : Marie Hazan

Signature : _____ Date : _____

Nom du co-directeur de recherche: Marc-Alain Wolf

Signature : _____ Date : _____

Pour toutes questions relatives à cette recherche ou pour faire une plainte, vous pouvez contacter les responsables du projet :

Marie Hazan, psychologue, psychanalyste, et professeure au département de psychologie de l'UQAM.

Courriel : hazan.marie@uqam.ca

Marc-Alain Wolf, psychiatre à l'hôpital Douglas et professeur associé au département de psychologie de l'UQAM.

Courriel : wolmar@douglas.mcgill.ca

RÉFÉRENCES

- Belhadj, M. (2003) Choix du conjoint et stratégies matrimoniales de jeunes femmes françaises d'origine algérienne. *Revue européenne des migrations internationales*, 19 (1), 2-24.
- Boudreau, C & Arsenault, A. (1994). La recherche qualitative : une méthode différente, des critères de scientificité adaptés. *Revue de l'Association pour la recherche qualitative*, 10, 121-137.
- Beaubet, T., & Moro, M.R. (2003). *Psychiatrie et migrations*. Paris, France: Masson
- Bilge, S. (2003). *Communalisation ethniques post-migratoires : Le cas des « Turcs » de Montréal*. Paris, France : Centre d'études canadiennes de l'Université Paris III-Sorbonne Nouvelle.
- Bozon, M., & Héran, F. (2006). *La formation du couple. Textes essentiels pour la sociologie de la famille*. Paris, France : La découverte
- Ciccone, A. (1999). *La transmission psychique inconsciente*. Paris : Dunod.
- Cucciniello, R. (2011). La filiation à l'épreuve de la migration : une transmission controversée? *Enfances & Psy*, 50 (1), 108-118.
- Dupré Latour, M. (2010). Choix conjugal, appartenance et consentement. *Dialogue- Recherche sur le couple et la famille*, 1(187), 34-45.
- Erikson, E. (1968). *Adolescence et crise. La quête de l'identité*. France : Flammarion.
- Fabregat, M. (2009). Défauts de la transmission symbolique dans la migration. *Dialogue- Recherche sur le couple et la famille*, 3 (185), 29-42.

- Faucherre, F. (2010). Groupe thérapeutique multiculturel pour jeunes migrants. L'expérience d'un groupe de jeunes filles. *Psychothérapies*, 30(1), 43-49.
- Freud, S. (1914\1969). Pour introduire le narcissisme. In *La vie sexuelle* (pp. 81-105). Paris : PUF.
- Grinberg, L., & Grinberg, R. (1986). *Psychanalyse du migrant et de l'exilé*. France: Césura.
- Gibello, B. (1988). « Contenants de pensée et contenants culturels. La dimension créative de l'échec scolaire. Dans A. Yahyehoui (sous la direction de), *Trouble du langage et de la filiation chez le Maghrébien de la deuxième génération*. Grenoble : la pensée sauvage.
- Hazan, M. (2014). *Le couple : réussir l'impossible. Entre idéal et réalité*. Québec : Les éditions Québec-livres.
- Hohl, J. & Normand, M. (1996). Construction et stratégies identitaires des enfants et des adolescents en contexte migratoire : le rôle des intervenants scolaires. *Revue française de pédagogie*, 117, 39-52.
- Husleck, D., A.G. de Valk, H. & Liefbroer, A. (2012). Partners among the descendants of Turkish immigrants in Europe. *European Journal of population*, 10(28), 241-268
- Idris, I. (2009). Cultures, migrations et sociétés: destin des loyautés familiales et culturelles chez les enfants de migrants. *Dialogue*, 2(184), 131-140.
- Immigration et Communautés culturelles. Portrait statistique de la population d'origine ethnique turque, recensée au Québec en 2006. Repéré à <http://www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/publications/fr/diversite-ethnoculturelle/com-turque-2006.pdf>

- Ilyasoglu, A. (2006) Le rôle des femmes musulmanes en turquie: identité et image de soi. *Cemoti*, n° 21 [En ligne] mis en ligne le 13 mai 2006. URL : <http://cemoti.revues.org/document558.html>.
- Kaufman, J-C. (2010). *Sociologie du couple*. France : PUF.
- Laperrière, A. (1981). Pour une construction empirique de la théorie : La nouvelle école de Chicago. *Sociologie et sociétés*, 14(1), 31-41.
- Laperrière, A. (1982). Pour une construction empirique de la théorie: la nouvelle école de Chicago. In *Sociologie et sociétés*, XIV, 1, 31-40.
- Laplanche, J. & Pontalis J.-B. (1967). *Vocabulaire de la psychanalyse*. Paris, France : PUF.
- Lemaire, Jean-G. (1979). *Le couple : sa vie, sa mort. La structuration du couple humain*. Paris, France : Payot.
- Lepage, L., & Letendre, R. (1998). L'intervention de manifestations contre-transférentielles dans le déroulement de la recherche : réflexion sur une pratique et exemples. *Recherches qualitatives*, 18, 51-77.
- Letendre, R., & Drapeau, M. (2001). Quelques propositions inspirées de la psychanalyse pour augmenter la rigueur en recherche qualitative. *Recherches qualitatives*, 22, 73-92.
- Lievens, J. (1999). Family-forming migration from Turkey and Morocco to Belgium: The demand for marriage partners from the countries of origin. *International Migration Review*, 33(3), 717-744.
- L'homme-rigaud, C., Désir, P. (2005). Langue et migration. *Recherches en psychanalyse*, 2(4), 89-101.

- Luckerhoff, J., & Guillemette, F. (2012). *Méthodologie de la théorisation enracinée : fondements, procédures et usages*. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Mercader, P. (2008). Politique et féminité. L'exemple du mouvement « Ni putes, ni soumises ». *Nouvelle revue de psychologie*, 1(5), 143-156.
- Moro, M. R. (2001). *Parents en exil : psychopathologie et migration*. Paris : PUF
- Moro, M.R. (2003). Parents-enfants en situation migratoire : une nouvelle clinique des métissages. In T. Beaubet et M.R. Moro (Éds), *Psychiatrie et migrations* (pp.155-178). Paris, France: Masson.
- Morrow, S.L., (2005). Quality and Trustworthiness in Qualitative Research in Counseling Psychology. *Journal of Counseling Psychology*, 52 (2), 250-260.
- Mucchielli, A. (2004). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*. Paris, France : A. Colin.
- Nathan. T. (1986). *La folie des autres. Traité d'ethnopsychiatrie clinique*. France : Dunod.
- Neuburger, R. (2004). *Nouveaux couples*. Paris: Odil Jacob.
- Paillé, P. & Mucchielli, A. (2003). *L'analyse qualitative*. Paris, France : A. Colin.
- Poupart, J., Deslauriers, L.-P., Groulx, L.-H., Mayer, R. et Pires, A.P. (1997). *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Montréal, Québec : Gaetan Morin
- Poupart, J. et all., (1997). *La recherche qualitative: enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Boucherville : G. Morin.
- Poupart, J. (1981). La méthodologie qualitative en sciences humaines : une approche à redécouvrir. *Apprentissage et socialisation*, 4, 1, 41-47.
- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2008). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris: Armand Colin.

- Reniers, G., Lievens, J. (1999). Stéréotype en perspectives. Aspect de l'évolution des pratiques matrimoniales chez les Turcs et les Marocains en Belgique. *Revue européenne des migrations internationales*, 15(3), 125-149.
- Remacle, X. (2008, juin). *Les jeunes issus de l'immigration musulmane face au mariage : entre traditions et modernité*. Communication présentée à la Journée de réflexion sur les enjeux du mariage chez les jeunes issus de l'immigration. Actes du colloque organisé par La Fédération Laïques des centres de planning familial (FLCPF), Bruxelles, Belgique. Récupéré du site : www.cocof.irisnet.be
- Rousseau, C., & Nadeau, L. (2003). Migration, exil et santé mentale. In T. Beaubet et M.R. Moro (Éds), *Psychiatrie et migrations* (pp.126-136). Paris, France: Masson.
- Roussillon, R. (2004). *Manuel de psychologie et psychopathologie clinique générale*. Paris : Masson.
- Ruffiot, A. (1991). *La thérapie psychanalytique du couple*. Paris : Dunod.
- Santelli, E., Collet, B. (2003). Comment repenser les mixités conjugales aujourd'hui? Modes de formation des couples et dynamiques conjugales d'une population française d'origine maghrébine. *Revue européenne des migrations internationales*, 19(1), 51-79.
- Singly, F. (1993). *Sociologie de la famille contemporaine*. Paris : Armand Colin
- Stitou, R. (2002). Épreuve de l'exil et blessures de la langue. *Cahier de psychologie clinique*, 1(18), 161-169.
- St-Cyr, D. & Saintonge, L. (1999). Réalité, subjectivité et crédibilité en recherche qualitative: quelques questionnements. *Recherches qualitative*, 20, 113-125.

- Streiff-Fenart, J. (1985). Le mariage : un moment de vérité de l'immigration familiale maghrébine. *Revue européenne de migrations internationales*, 1 (2), 129-141.
- Tracy, S.J., (2010). Qualitative Quality: Eight "Big-Tent" Criteria for Excellent Qualitative Research. *Qualitative Inquiry*, 16 (837), 837-851.